



Le Palais central qui accueille les amateurs de courses bénéficiera d'améliorations de \$300,000 à \$400,000, cette année.

Parc de l'Expo: Québec mijote un rajeunissement

par Pierre-Paul NOREAU

Les équipements des terrains de l'Exposition provinciale à Québec méritent d'être sérieusement améliorés dans un projet d'ensemble, leur état actuel étant déplorable. Il n'est pas question toutefois que la ville de Québec fasse cela toute seule.

Le maire de la Vieille Capitale, M. Jean Pelletier, a de nouveau eu l'occasion d'aborder cette question hier lors d'une séance du conseil municipal.

Reprenant une position affirmée lors du sommet économique de la grande région de la capitale, M. Pelletier a défendu le fait qu'il faille s'attaquer à cet ensemble malgré que la plupart des composantes ne soit utilisée qu'au cours des deux semaines de l'exposition.

Selon lui, si les bâtiments ne

sont pas en demande, c'est probablement en raison de leur état. Un projet global sera éventuellement soumis aux gouvernements afin d'améliorer les différentes facettes et ainsi ressusciter l'engouement des locataires.

Pas question pour la ville de négliger la situation dans l'intervalle. Un spécialiste en marketing est déjà embauché pour attirer une clientèle, pendant que d'autres spécialistes municipaux examinent les avenues permettant de redonner un aspect rajeuni et invitant à cette partie de Limoilou. Des investissements mineurs continuent à se faire dans cette perspective.

Pour les autorités municipales, les interventions ne doivent surtout pas avoir l'effet d'un mauvais rajeunissement.

Le Palais central qui accueille les amateurs de courses de chevaux

bénéficiera entre autres cette année d'améliorations de \$300,000 à \$400,000.

Un bon pari

Le maire Pelletier se félicite d'ailleurs du risque pris par la ville sur ce dernier élément alors qu'elle confiait la gestion de l'hippodrome à la firme Hippobec.

Cette formule qui permettait de réinvestir 95 pour 100 des profits réalisés (si profit il y avait et il y en a eu) a permis d'heureuses retombées, la piste de Québec ayant obtenu des résultats de première ligne dans l'ensemble du Canada, d'après le maire. Ce dernier n'a pas manqué d'insister sur la protection des emplois et la situation précaire du monde des courses de chevaux dans laquelle l'hippodrome québécois a réussi à tenir son bout.

Etats financiers

Excédent de revenus sur les dépenses de \$1.5 million à l'issue de la vérification des états financiers municipaux à Québec en 1983.

Pour le porte-parole de l'opposition, le conseiller Pierre Mainy, ce surplus est simplement le report de l'excédent accumulé à la fin de l'exercice financier 1982. Son vis-à-vis, le maire Jean Pelletier ne voyait pas la situation du même oeil, le vieux surplus ayant selon lui été utilisé pour des dépenses non prévues, au budget global de plus de \$180 millions.

De toute manière, peu de chose à dire sur ce document qui reprend les données fixées par le budget, si ce n'est peut-être pour M. Mainy, d'autres éléments qui pourraient permettre d'établir quel a été le coût global d'agrandissement et de modernisation du Colisée.

Changer le nom de l'école sera plus difficile

par Jean MARTEL

Le conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec a adopté, hier, une politique concernant la dénomination des écoles. Cette politique s'appliquera lorsqu'il s'agira de nommer une nouvelle école ou lorsqu'une demande de changement de nom sera faite à la commission.

Cette politique a été adoptée à la suite de la série d'incidents qui ont entouré la demande de changement de nom d'une école de la commission. En effet, à l'automne dernier, le comité d'école de Marguerite-Bourgeoys a proposé que désormais l'école soit baptisée Le Tremplin. Or, cette proposition a été refusée, au grand désespoir des parents et des élèves de l'école.

Quoi qu'il en soit, d'après certains commentaires qui ont été faits hier, il semble que la politique de la commission sur la dénomination des écoles sera complexe et découragera toute tentative de nommer autrement une école.

Dans sa politique, la Commission des écoles catholiques de Québec établit le principe suivant: la dénomination nouvelle d'une école

doit tenir compte de la vocation de l'école, de sa clientèle, de son projet éducatif et des valeurs exprimées par la population du quartier.

L'étude de la dénomination d'une école pourra découler d'une initiative de la commission, de celle d'un comité d'école ou de celle d'un groupe social représentatif.

Pour amorcer une étude sur la dénomination d'une école, un comité ad hoc devra être formé par ceux qui ont l'initiative du projet. Ce comité sera composé de deux commissaires, de deux représentants de l'école concernée et d'une personne-ressource désignée par la commission.

Ce comité aura pour mandat de définir une démarche de consultation, de soumettre un plan de consultation à l'approbation du conseil des commissaires, de procéder à la consultation et de formuler des recommandations au conseil.

Au début de la réunion d'hier, des parents de l'école Marguerite-Bourgeoys sont venus faire des commentaires sur cette politique de consultation. Ils ont fait remarquer, entre autres, que le comité d'école n'a plus aucun pouvoir sur le processus de consultation du milieu.

Deschambault: reconstruction encore loin d'être décidée

par Guy BENJAMIN

DESCHAMBAULT — La décision de reconstruire ou non l'étable incendiée le 8 décembre à la station de recherche agricole de Deschambault n'est pas à la veille d'être prise.

Mais les maires et conseillers formant le conseil des représentants de la municipalité régionale de comté (MRC) ont décidé de faire parvenir une deuxième lettre au ministre Jean Garon, l'invitant à venir les rencontrer afin de préciser les intentions de son ministère concernant la station de Deschambault.

Les élus de la MRC ont déjà fait parvenir une première lettre au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, mais la réponse de l'attaché de presse du ministre ne leur a pas donné satisfaction. Il s'agissait tout au plus d'un accusé de réception poli, estime-t-on.

M. André Vézina, sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, expliquait hier après-midi, qu'aucune décision sur la station de Deschambault ne serait prise avant la tenue d'un sommet sur la recherche au Québec.

Et M. Vézina ne croit pas qu'un tel sommet puisse avoir lieu avant l'automne, ce qui veut dire que la décision concernant Deschambault n'est pas pour demain.

Le sous-ministre adjoint a aussi souligné que le ministre avait commandé un rapport de conjoncture sur l'état de la recherche en agriculture au Québec. Un autre rapport qui orientera la décision au sujet de la station agricole de la circonscription de Portneuf.

Mais en attendant la décision de reconstruire ou non, l'expérience interrompue par l'incendie a repris depuis quelques semaines.

Le directeur de la station de recherche, M. Jean Genest, faisait savoir récemment que les bâtiments restants avaient été réaménagés afin d'y loger les 32 vaches nouvellement achetées.

Ces bêtes seront alimentées avec de la pulpe de betterave non séchée. Auparavant, on faisait sécher la pulpe, ce qui augmentait grandement le coût de revient.

M. Genest faisait remarquer qu'il est difficile de maintenir un certain dynamisme dans l'incertitude qui règne, pas tellement au niveau des bâtiments à reconstruire, mais surtout à cause des emplois qui en découlent.

Les 52 personnes qui travaillaient à la station avant l'incendie sont toujours en poste, mais tous ont hâte de savoir pour combien de temps encore.

Les élus de la MRC sont aussi insatisfaits des documents présentés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation concernant ses activités futures dans la circonscription en rapport avec le schéma d'aménagement présentement en préparation.

A la MRC, on veut pouvoir prévoir dans le schéma d'aménagement les implications qu'auront les différentes activités de tous les ministères sur le territoire de Portneuf.

On qualifie les documents reçus du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de dépliants publicitaires.

LA CLINIQUE

TARDIF ENR.

595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSEN
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
Optométristes

- Examens de la vue
- Verres de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

ACHAT ÉCHANGE

DIAMANTS, OR, ARGENT
PERLES DE CULTURE

Dépositaire officiel des montres
Concord, Omega, Seiko et Pulsar

EXPERTISE — ÉVALUATION
(diamants, bijoux)
pour assurances

LÉONARD TOUSSAINT inc.
330, 1^{re} Rue, Québec
(Entre les 3^e et 4^e Avenue)
522-8750, 522-6395

AUJOURD'HUI

TREMBLAY, Thérèse
52, St-Laurent
Beaupré

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
50\$

ESPACES POUR BUREAUX A LOUER



PLACE SILLERY

1126, chemin St-Louis, 8^e étage

(418) 681-4105

17 au 31 mars 84

Festival de la mer
du
Croquembroche

Un festival de poissons et de fruits de mer est présenté au restaurant Le Croquembroche du Hilton en avant-première des festivités de l'été '84.

Pour cette occasion, Jean Soulard, Chef exécutif du Hilton Québec s'est assuré la complicité de Monsieur Georges Quinton, chef propriétaire de l'Hôtel d'Avau-gour de Dinan, afin de servir toute la saveur de la Bretagne, réputée pour sa cuisine à base de produits de la mer.



Le Croquembroche

Réervations
647-2411

Une collaboration

BRETAGNE

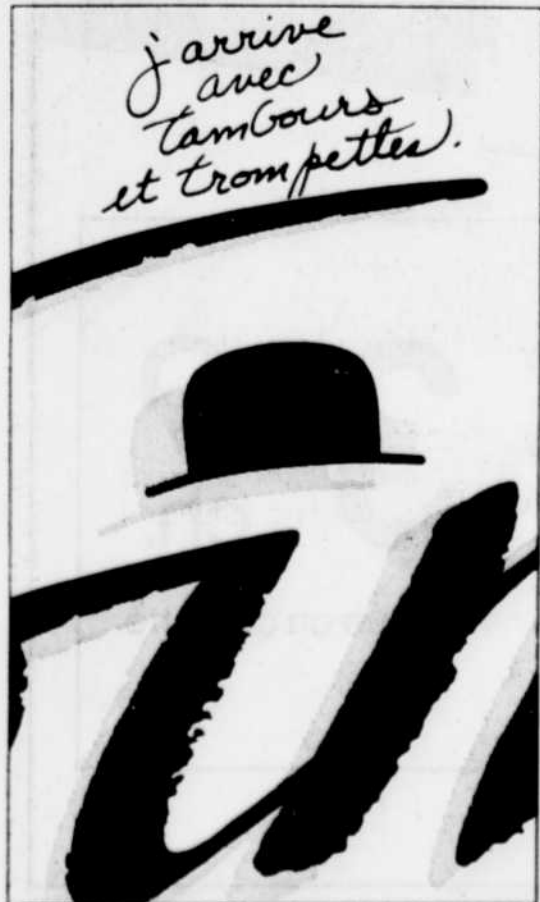
France
SERVICES OFFICIELS
FRANÇAIS DU TOURISME

RENAULT

AIR FRANCE



Stationnement gratuit dès 18.00, sur validation de votre billet, si vous gardez votre voiture vous-même dans le stationnement de Place Québec.



Boulevard Sainte-Anne

Un comité à l'aide des établissements

par Gérald OUELLET

Le nouveau Comité action boulevard Sainte-Anne et Ile d'Orléans travaillera à promouvoir le développement économique et touristique des motels, restaurants, commerces, industries et manufactures situés sur le boulevard Sainte-Anne à partir du motel Le Voyager allant jusqu'à la chute Montmorency ainsi que dans l'île d'Orléans.

C'est ce qui ressort des discussions intervenues hier au restaurant Orléans, à Beauport, lors de la mise sur pied de ce nouveau comité d'hommes d'affaires. La réunion était présidée par la circonstance par M. Jean-Pierre Bertrand, propriétaire du Hall d'exposition de Québec. Participaient à cette rencontre, le président de la CUQ et maire de Beauport, M. Michel Rivard, M. Jean-Yves Thériault, conseiller à la ville de Québec, M. Antoine Pouliot, président de la Chambre de commerce de l'île, M. Yvon Giroux, 1er vice-président de la Chambre de commerce de Beauport ainsi que plusieurs autres membres de ce nouvel organisme.

On a également procédé à la formation de trois sous-comités, soit pour la signalisation routière, la promotion et le recrutement pour permettre la mise en valeur du plus beau site touristique à l'est de la ville de Québec, comme l'a indiqué M. Michel Déchène, propriétaire du motel des Laurentides.

La principale priorité de ce nouveau comité

est l'implantation de panneaux de signalisation sur les autoroutes 40 et 440 pour indiquer convenablement la route 138 sur le territoire de Beauport ainsi que les services qui se trouvent sur cette artère commerciale. On exige aussi le développement de l'axe nord-sud pour faciliter l'accès au territoire du grand Beauport.

A ce sujet, le maire de Beauport, M. Rivard, s'est engagé à mettre sur pied un comité municipal pour étudier la situation. Il doit d'ailleurs rencontrer prochainement le nouveau ministre des Transports du Québec, M. Jacques Léonard, à ce sujet. Pour ce qui est d'un lien direct nord-sud, le maire préconise de relier les autoroutes 40 et 440 pas nécessairement par l'axe Saint-David mais plutôt au niveau de la rue d'Estimauville.

Présentement, les hommes d'affaires considèrent le secteur du boulevard Sainte-Anne sur le territoire de Beauport comme un "corridor" seulement et l'on veut changer cet état de choses. On se préoccupe aussi du service du transport en commun entre les motels du secteur et l'aéroport et l'entretien des abords du chemin de fer du CN à Beauport. Le comité de promotion aura comme première fonction de sensibiliser les organismes du milieu touristique pour y inclure tout le secteur concerné. Une vaste campagne de recrutement est présentement en cours et il en coûtera \$100 pour devenir membre de ce comité tandis que le membre associé devra déboursier \$200.

Enfin, M. Jean-Pierre Bertrand a mis en garde les hommes d'affaires concernant la formation de ce nouveau comité qui se veut le porte-parole des gens d'affaires du secteur et il se donne un mois pour en prouver l'efficacité.



Le nouveau comité vise à contribuer au développement économique de toutes les entreprises commerciales situées sur le boulevard Sainte-Anne.

Sainte-Foy s'entend avec ses cols bleus

Il y a entente de principe entre la ville de Sainte-Foy et ses cols bleus sur le contenu d'une prochaine convention collective. La ville accorde des hausses salariales de 5 pour 100, 5 pour 100 et 6 pour 100 les trois années du contrat collectif. Le salaire moyen (celui d'un chauffeur de camion par exemple) serait de \$12.26 en 1984, de \$13 en 1985 et de \$13.78 en 1986. La séance de signature doit avoir lieu vendredi. Le président du comité exécutif de la ville M. Roger Vallières, s'est dit satisfait que les cols bleus ne fassent plus figure de leaders régionaux au niveau salarial: l'écart entre les salaires des cols bleus de Sainte-Foy et Québec sera encore amené, passant de \$0.17 l'heure en 1983 à \$0.06 en 1984.

Réaménagement

Deux projets de réaménagement urbain cheminent à l'hôtel de ville de Sainte-Foy: l'intersection Myrand—chemin Sainte-Foy et la rue Steinberg (entre Place Belle Cour et Place Sainte-Foy). Dans le premier cas, le dossier en est à l'étape de l'arpentage et de l'évaluation. L'achat de certaines parcelles de terrain sera nécessaire pour élargir ce carrefour, célèbre pour ses engorgements

continuels. Dans le cas de la rue Steinberg, les travaux seront effectués ce printemps et comprendront l'aménagement d'une traverse sécuritaire pour les piétons qui vont d'un centre commercial à l'autre. Le coût de ce projet est estimé à \$717,000.

Permis pour chiens

Les chiens "déclarés" à Sainte-Foy coûteront à compter du mois de juin \$5 de plus à leurs propriétaires, les permis passant de \$15 à \$20. Seule l'Ancienne-Lorette charge plus cher encore: \$25. Ailleurs, le tarif moyen est de \$15; il est même de \$10 à Cap-Rouge. Selon un fonctionnaire de Sainte-Foy, ces tarifs peu élevés s'expliquent parce qu'on n'y calcule pas le coût réel d'abonnement aux services de la Société protectrice des animaux.

Emplois sur la plage

Les jeunes de Sainte-Foy auront priorité à l'embauche du personnel temporaire qui sera nécessaire à la firme Dery-Rocroy pour faire un inventaire de l'état des arbres voisinant la plage Jacques-Cartier. Le mandat a été accordé cette semaine par le comité exécutif.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Causeries

● Raymond McNeil parlera des champignons rares ou nouveaux à la réunion du Cercle des mycologues amateurs de Québec, ce soir à 19h45, à la salle 3108 du pavillon Comtois de l'université Laval.

● Une causerie sur les plantes potagères et aromatiques sera présentée demain, à 19h45, à la salle 2102 du pavillon Comtois de l'université Laval. Pour renseignements: 659-1563.

● Le psychologue Normand D'Arangon traitera de la réflexion sur les psychothérapies corporelles, demain à 19h30, au centre des ressources psychologiques, 915 boulevard Saint-Cyrille ouest (suite 207) à Sillery. Pour détails: 683-9167.

● Une causerie sur le sujet: "Devenez citoyen du cosmos: apprenez le voyage astral conscient" sera présentée demain, à 19h30, au local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu. Pour renseignements: 524-1279.

● Une causerie sur la stimulation électrique fonctionnelle sera présentée demain, à 12h, à la salle 2270 du PEPS à l'université Laval. Pour détails: 656-2572.

● Le centre Eckankar de Québec présentera une causerie sur le thème: "Vos rêves sont la clé de votre vie", demain à 20h, à l'hôtel l'Aristocrate, 3100 chemin Saint-Louis à Sainte-Foy.

● Le professeur Michel Tétu fera voir Corneille à la réunion de la Société culturelle Québec-Normandie, demain à 20h, à l'ONF, 2 Place Québec.

● Une causerie sur un cours de formation au travail sera présentée au café-rencontre Femme Plus, demain à 14h, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise de Loretteville. Pour détails: 842-0127.

● Soeur Denise Rodrigue traitera du cycle de Pâques dans la vie de nos ancêtres, ce soir à 20h, à la salle de l'hôtel de ville de Charlesbourg, à la réunion de la Société historique locale.

Collecte de sang

A l'édifice de la Croix-Rouge, une collecte de sang est tenue jusqu'à vendredi pour les fonctionnaires provinciaux des ministères des Travaux public et de l'Approvisionnement, des Affaires municipales, de la Société d'habitation du Québec.

Information

● Une séance d'information sur les vendanges aura lieu demain, à 19h, à l'amphithéâtre 1A du pavillon De Koninck à l'université Laval.

● De l'information sur le thème: "Les merveilleux pouvoirs du rêve" sera donnée par le mouvement Eckankar demain, à 20h, au cégep Lévis-Lauzon. Pour détails: 833-3199 (le soir).

● L'Association des consommateurs du Québec fera connaître cet organisme au cours d'une réunion, demain à 19h30, à la salle 3A de l'hôtel de ville de Sainte-Foy. Pour renseignements: 529-6811.

● Le mouvement Retrouvailles tiendra une séance d'information sur le sujet: "Accès à l'information" demain à 20h, au centre François-Charon, boulevard Hamel. Pour détails: 524-8067.

Réunion

Une réunion de l'ensemble des femmes de l'Ancienne-Lorette, du quartier Laurentien, de Saint-Augustin et de Cap-Rouge pour la mise sur pied future de ressources d'entraide communautaire pour les femmes aura lieu ce soir, à 19h30, au CLSC Laurentien sur le boulevard Chauveau. Pour renseignements: 872-0881.

Rond-point

Les personnes qui ont vécu Carrefour "X" et qui veulent se ressourcer sont invitées à vivre un "Rond-point", ce soir, à 19h30, au 1073 boulevard Saint-Cyrille ouest.

Laissez-vous emporter par notre belle musique... et gagner par nos bas prix!



la Saie

699^{ch.}

Disque ou cassette

Thriller Michael Jackson
12 grands succès Richard Huet
Colour by Numbers Culture Club
Footloose
Musique originale du film

749^{ch.}

Disque ou cassette

Seven and the Ragged Tiger
Duran Duran
Eyes that see in the dark
Kenny Rogers
Quand on revient
Nana Mouskouri
Touch Eurythmics
What's new Linda Ronstadt



799^{ch.}

Disque ou cassette

Il faudrait se parler
Chantal Pary

- Bolero Ravel
- Casse-noisettes Tchaïkovsky
- Les Quatre Saisons Vivaldi
- Valses Strauss
- Lac des cygnes Tchaïkovsky
- Pièces de piano Chopin
- Concerto Empereur Beethoven
- Rapsodie en bleu Gershwin
- Pièces célèbres pour orgues Bach
- Tableaux d'une exposition Mussorgsky

399^{ch.}

Disque ou cassette

Commandes téléphoniques: 627-5922, La Capitale et 627-5959, Place Laurier. Disques, rayon 792. En vigueur jusqu'au 7 avril.



L'école de l'Auberivière sera agrandie par l'arrière, pour y ajouter un gymnase à deux plateaux, qui sera utilisé aussi par la municipalité et les organismes de Saint-David.



MM. Germain Lavoie et André Carrier, de la ville de Saint-David et le président de la Commission scolaire de Pointe-Lévy, M. Raymond Bouillé.

Gymnase communautaire St-David contribue à agrandir une école

par Gilles PEPIN

SAINT-DAVID — La Commission scolaire de Pointe-Lévy a résolu d'agrandir l'école de l'Auberivière, à Saint-David, avec la participation de la ville. Celle-ci contribuera dans une proportion du tiers des dépenses, établies globalement à \$621,000 et pour lesquelles le ministère de l'Éducation a aussi accepté de donner \$207,000.

Les gens du comité d'école et du comité de citoyens de Saint-David-de-l'Auberivière ont manifesté une joie très évidente, hier après-midi, devant les autorités qui étaient réunies pour signer l'entente et le contrat de construction, puisque c'était l'aboutissement de démarches qui ont duré au moins deux ans.

Les enfants de niveau primaire pourront ainsi recevoir l'enseignement dans la localité, tout l'espace étant pour cela assuré pour au moins cinq ans. Et

la municipalité fait une bonne affaire en mettant à la disposition des organismes du milieu un gymnase communautaire qui pourra être utilisé à volonté.

La réunion d'hier a donc été marquée d'une double cérémonie. Comme c'est la commission scolaire qui sera maître d'œuvre, une entente a d'abord été signée par le président, M. Raymond Bouillé, et par le maire, M. André Carrier, et le secrétaire-trésorier de la ville, M. Germain Lavoie. Une entente avait été préalablement conclue avec la fabrique pour l'agrandissement du terrain.

Le contrat a été signé avec l'entrepreneur Boilard et Boilard, dont le président, M. Victor Boilard, a promis que les travaux allaient être complétés pour septembre. Les plans sont des architectes Déry, Blouin et Associés. Le gymnase à deux plateaux sera placé à l'arrière, soit à l'est de la bâtisse actuelle; ses dimensions

seront de 18 mètres sur 29 mètres, par sept mètres de haut.

La 132...

Comme projet communautaire, c'est le plus beau auquel le député Jean Garon admet avoir contribué. M. Garon n'a cependant pas trouvé de réponse facilement, quand le maire Carrier a demandé une nouvelle intervention pour l'octroi d'une subvention additionnelle.

Ce serait plus facile s'il s'agissait de l'élargissement de la 132, a laissé entendre clairement le député, qui souhaite en vain, depuis pas mal de temps, un engagement de la part de cette municipalité.

On sait que la ville de Saint-David, pour une question de budget, tarde à s'impliquer pour la réfection à quatre voies de cette route très fréquentée, et ce, malgré la réalisation déjà assurée à Saint-Romuald, Lévis et Lauzon.

la Baie

Foire du livre!



20%

de rabais sur ces grands succès!

Maryse
de Francine Noël
La Baie, ord. 16.95
Renovez votre maison
de Reader's Digest
La Baie, ord. 29.95
Le Bonheur possible
de Robert Blondin
La Baie, ord. 13.95
La petite fille au tambour
de John le Carré
La Baie, ord. 18.95
Une femme coeur battant
de Ruth Harris
La Baie, ord. 14.95
Le Canadien - La reconstruction d'une dynastie
de Jean-François Tardif
La Baie, ord. 9.95
Jeunes, mes amis
de Jean-Paul II
La Baie, ord. 9.95
Roulez sans vous faire rouler
de Philippe Edmondson
La Baie, ord. 12.95

13.55 ch.
L'almanach
de Benoît le Jardinier
de Benoît Prieur
La Baie, ord. 14.95
23.95 ch.
Le bon Plaisir
de Francine Giroud
La Baie, ord. 14.95
11.15 ch.
Christine
de Stephen King
La Baie, ord. 14.95
15.15 ch.
Lune de printemps
de Bette Bao Lord
La Baie, ord. 19.95
11.95 ch.
La croisée des destins
de Jacqueline Brisson
La Baie, ord. 13.95
7.95 ch.
Renaissance
de Renée Martel
La Baie, ord. 9.95
7.95 ch.
Les Griffes du diable
de Jack Higgins
La Baie, ord. 14.95
9.55 ch.

Achats en magasin seulement.
Livres, rayon 719.
En vigueur jusqu'au 14 avril.

11.95 ch.
11.95 ch.
11.95 ch.
15.95 ch.
11.15 ch.
7.95 ch.
11.95 ch.

Aussi, super solde sur tout un lot de bons livres

Oui, voyez notre vaste choix de romans, livres d'art et livres pour enfants, à bas prix extraordinaires. Hâtez-vous, venez vous approvisionner à la Baie... et bonne lecture!

H&R BLOCK

Service d'impôt assuré
par H & R Block
dans tous les magasins la Baie,
sauf Rivière-du-Loup et Rimouski.

Contribution d'Ottawa au Salon de Mai

par Gérald OUELLET

Grâce au gouvernement fédéral, la corporation du Salon de Mai bénéficie cette année d'une aide importante. En effet, la corporation a obtenu une subvention dans le cadre du programme fédéral "Canada au travail". Permettant à cet organisme à but non lucratif, de préparer adéquatement la 17e présentation de ce salon qui regroupe plus de 70 kiosques d'artisans et d'artistes.

Ce projet d'une durée de 20 semaines emploie une secrétaire-trésorière, un technicien en art graphique ainsi qu'un directeur de projet.

De plus, la corporation dispose d'un local permanent pour toute la durée du projet, au pavillon Royal, 3365 chemin Royal, Giffard. Ce local est prêté par le service des loisirs et parcs de la ville de Beauport.

Cette équipe appuie le travail des différents comités formés de bénévoles.

Cette année encore, c'est au stade couvert de Giffard au 2800 rue Cambronne, Beauport-Ouest, sortie Saint-David, sur le boulevard de la Capitale, que se déroulera cette activité culturelle du 3 au 6 mai inclusivement. La corporation du Salon de Mai est heureuse d'offrir cette année, 70 kiosques qui regroupent des artisans, artistes et organismes offrant aux visiteurs une approche intéressante des techniques présentées. Dont entre autres: la céramique, sculpture sur bois, vitrail, peinture, émail sur cuivre, joaillerie, vannerie, cuir martelé, tissage, artisanats divers, etc...

On peut communiquer avec le secrétariat aux heures de bureau au numéro 661-1523.

Un envoi de E.T.

par J.-C. RIVARD

"C'est pour vous! Ça vient de E.T.!"

"E.T.?"

Imaginez la surprise de Mme Sylvie Soucy, propriétaire du restaurant "Le Petit Bedon", lorsqu'un livreur s'est présenté à elle, un colis entre les mains!

"Oui, oui, ça vient de E.T.!" insiste le livreur en essayant de convaincre la femme, totalement médusée.

Bien sûr qu'elle avait, comme de milliers d'autres parents, accompagné ses enfants à la projection du film de Spielberg, relatant la venue sur terre d'un étrange botaniste extra-terrestre. Bien sûr que comme des milliers de parents, elle avait eu, elle aussi, du mal à retenir une larme au coin de l'œil — sinon un sanglot dans la gorge — quand arrive le moment du départ d'E.T. pour le monde sidéral.

Mais de là à recevoir un paquet de E.T., ça n'allait vraiment plus!

Le livreur avait pourtant l'air sérieux. Elle avait d'abord cru à une plaisanterie ou à un mauvais tour. Ça ne semblait pas le cas.

"C'est vrai, ça vient de E.T. Il vous retourne ce que vous lui avez prêté, vendredi soir!"

Poli, réservé et bien mis, le livreur n'avait rien d'un élucubr. Mme Soucy était pourtant convaincue de ne jamais avoir rencontré E.T., encore moins de lui avoir prêté quoi que ce soit... pas même en rêve!

"Ce sont des contenants de lait. Une de vos employées les a prêtés au propriétaire du 'Casse-croûte E.T.', enchaîna vite le livreur.

"Ah..." soupira Mme Soucy.

Le ballon était crevé, le mystère percé. Le "Casse-croûte E.T.", situé à la bibliothèque municipale est effectivement au nombre des établissements avec lesquels Mme Soucy et son mari, Gilbert, aiment entretenir des relations de bonne collaboration.

Désormais, si jamais quelqu'un vient à elle et lui dit "C'est E.T. qui m'envoie", plus jamais elle ne se fera prendre, jure-t-elle.

Le recrutement de spécialistes porte fruits

Trois nouveaux services médicaux en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Le Centre hospitalier régional de la Beauce (CHRB) offre maintenant trois nouveaux services médicaux à ceux déjà existants au pavillon Notre-Dame de Saint-Georges et au pavillon Saint-Joseph de Beauceville.

Ces trois nouveaux services médicaux en Beauce sont: l'urologie, la consultation en gastro-entérologie et des services complémentaires au service d'ophtalmologie en orthoptique.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Gérard Soucy, directeur général intérimaire au CHRB, lors d'une conférence de presse tenue au pavillon Saint-Joseph de Beauceville, en précisant que le recrutement des effectifs médicaux et paramédicaux, pour répondre aux besoins de la population des deux pavillons du CHRB, s'accroît et a commencé à porter des fruits par la venue de nouveaux spécialistes en Beauce.

Selon M. Soucy, l'introduction de ces nouveaux services au CHRB ainsi que les investissements qu'ils impliquent, constituent la réalisation partielle des engagements pris par le MAS, le CRSSS et le conseil d'administration du CHRB à l'égard d'une plus grande accessibilité aux services, d'une rationalisation des ressources et de l'augmentation de la qualité des services à la population beauceronne.

Urologie

En poste depuis le 12 mars, le Dr Aline Cantin, urologue, a la responsabilité médicale d'implanter le service d'urologie au CHRB et elle pourra compter sur la collaboration de deux urologues de l'hôpital Laval qui desservent actuellement le CHRB soit, le Dr Michel Thabet et le Dr Réjean Roy.

Cette spécialité médicale, comme l'a laissé entendre M. Gérard Soucy, traite les pathologies du système urinaire par des moyens diagnostiques tels la cystoscopie (examen qui consiste à visualiser l'intérieur de la vessie avec un appareil qu'on appelle cystoscope) et par des moyens chirurgicaux, tels: néphrectomie (opération chirurgicale qui consiste à faire l'ablation d'un rein portant une pathologie importante et

qu'il faut enlever pour corriger et améliorer l'état de santé d'un patient), prostatectomie (opération qui consiste à enlever la prostate lorsqu'elle est trop grosse et qu'elle empêche de bien uriner), et vasectomie (opération qui consiste à rendre l'homme stérile).

L'horaire de travail du Dr Cantin est le suivant: lundi: pavillon Notre-Dame (salle d'opération), mardi: pavillon Saint-Joseph (salle d'opération et clinique externe), mercredi: pavillon Notre-Dame (salle d'opération et clinique externe), jeudi: bureau au 2530 du boulevard Lacroix à Saint-Georges-Est.

Gastro-entérologie

En ce qui concerne les consultations en gastro-entérologie, le Dr Pierre Hallé, gastro-entérologue de l'hôpital Laval de Québec, est présent au CHRB depuis le 27 janvier pour consultations, le vendredi avant-midi au pavillon Saint-Joseph, et le vendredi après-midi au pavillon Notre-Dame.

Les consultations auprès des patients hospitalisés se font après 17h à chaque vendredi soir.

Service d'orthoptique

Au début d'avril, Mme Jacqueline Villeneuve-Pradelles offrira des services complémentaires au service d'ophtalmologie en orthoptique, nouveau service professionnel rare au Québec.

Elle s'intéressera particulièrement à l'évaluation et au traitement du strabisme et de l'amblyopie et pourra aider au dépistage des troubles visuels chez les enfants.

Selon M. Gérard Soucy, la présence de Jacqueline Villeneuve-Pradelles en Beauce va contribuer grandement à éviter des déplacements vers Québec d'un bon nombre d'enfants déjà suivis en ophtalmologie.

Il est à noter que le strabisme est un défaut de convergence des deux axes visuels vers le point fixé, le sujet ne regardant qu'avec un seul oeil, presque toujours le même (personne qui louche) et que l'amblyopie est une diminution de l'intensité visuelle.



Dans l'ordre habituel, M. Gérard Soucy, directeur général intérimaire; le Dr Serge Gagnon, chef du département de chirurgie; le Dr Aline Cantin, urologue; et le Dr Yves Groleau, directeur des services professionnels.

Depuis la fusion des hôpitaux

Investissements de \$750,000

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Depuis la fusion des hôpitaux en Beauce, soit en septembre 1982, le centre hospitalier régional de la Beauce (CH) a investi un peu plus de \$750,000 pour l'achat de nouveaux équipements médicaux, l'installation de nouvelles spécialités et l'amélioration des spécialités déjà existantes dans ses deux pavillons à Saint-Georges

et à Beauceville. Ces investissements sont au montant de \$566,858 au niveau des équipements médicaux tels que: tapis roulant, équipement en audiologie, rehaussement de l'équipement en anesthésie, électrocardiogramme 3 pistes, défibrillateurs, électroencéphalogramme, équipement orthoptique, moniteurs cardiaques ainsi qu'un

ne bonne partie de l'équipement médical pour l'urologie, etc.

Un montant d'environ \$193,935 a été dépensé et sera dépensé en équipement et mobilier divers dont la principale dépense a été l'ameublement complet de 43 chambres au pavillon Notre-Dame de Saint-Georges.

Avec de tels investissements dans le domaine médical en particulier, a indiqué M. Gérard Soucy, directeur général intérimaire du CHRB, nous pouvons assurer la continuité et la viabilité des services médicaux et des soins de courte durée dans les deux pavillons et ainsi rendre accessibles les services à un plus grand nombre de bénéficiaires et ceci, dans les deux pavillons et en

particulier au pavillon Saint-Joseph de Beauceville. En permettant de tels investissements au niveau des équipements, le CHRB a manifesté sa ferme volonté d'accroître la qualité des services en améliorant la sécurité des équipements et la précision des diagnostics, a ajouté M. Soucy.

De plus, les équipements nouveaux éviteront à la clientèle des déplacements coûteux vers les hôpitaux de Québec métropolitain et vont créer des conditions préalables nécessaires et meilleures pour le recrutement de nouveaux spécialistes.

Pour cette raison, a indiqué M. Soucy, un infirmier du bloc opératoire a terminé son stage de formation à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Regroupement

M. Gérard Soucy a

Deschambault: reconstruction encore loin d'être décidée

par Guy BENJAMIN

DESCHAMBAULT — La décision de reconstruire ou non l'étable incendiée le 8 décembre à la station de recherche agricole de Deschambault n'est pas à la veille d'être prise.

Mais les maires et conseillers formant le conseil des représentants de la municipalité régionale de comté (MRC) ont décidé de faire parvenir une deuxième lettre au ministre Jean Garon, l'invitant à venir les rencontrer afin de préciser les intentions de son ministère concernant la station de Deschambault.

Les élus de la MRC ont déjà fait parvenir une première lettre au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, mais la réponse de l'attaché de presse du ministre ne leur a pas donné satisfaction. Il s'agissait tout au plus d'un accusé de réception poli, estime-t-on.

M. André Vézina, sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, expliquait hier après-midi, qu'aucune décision sur la station de Deschambault ne serait prise avant la tenue d'un sommet sur la recherche au Québec.

Et M. Vézina ne croit pas qu'un tel sommet puisse avoir lieu avant l'automne, ce qui veut dire que la décision concernant Deschambault n'est pas pour demain.

Le sous-ministre adjoint a aussi souligné que le ministre avait commandé un rapport de conjoncture sur l'état de la recherche en agriculture au Québec. Un autre rapport qui orientera la décision au sujet de la station agricole de la circonscription de Portneuf.

Mais en attendant la décision de reconstruire ou non, l'expérience interrompue par l'incendie a repris depuis quelques semaines.

Le directeur de la station de recherche, M.

Jean Genest, faisait savoir récemment que les bâtiments restants avaient été réaménagés afin d'y loger les 32 vaches nouvellement achetées.

Ces bêtes seront alimentées avec de la pulpe de betterave non séchée. Auparavant, on faisait sécher la pulpe, ce qui augmentait grandement le coût de revient.

M. Genest faisait remarquer qu'il est difficile de maintenir un certain dynamisme dans l'incertitude qui règne, pas tellement au niveau des bâtiments à reconstruire, mais surtout à cause des emplois qui en découlent.

Les 52 personnes qui travaillaient à la station avant l'incendie sont toujours en poste, mais tous ont hâte de savoir pour combien de temps encore.

Les élus de la MRC sont aussi insatisfaits des

documents présentés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation concernant ses activités futures dans la circonscription en rapport avec le schéma d'aménagement présentement en préparation.

A la MRC, on veut pouvoir prévoir dans le schéma d'aménagement les implications qu'auront les différentes activités de tous les ministères sur le territoire de Portneuf.

On qualifie les documents reçus du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de dépliant publicitaires.

LA CLINIQUE

TARDIF ENR.

595, boul. Charest est

Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSEN
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
Optométristes

- Examens de la vue
- Verres de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

ACHAT-ÉCHANGE

DIAMANTS, OR, ARGENT

PERLES DE CULTURE

Dépositaires officiels des montres

Concord, Omega, Seiko et Pulsar

EXPERTISE — ÉVALUATION

(diamants, bijoux)

pour assurances

LÉONARD TOUSSAINT inc.

330, 1^{re} Rue, Québec

(Entre les 30 et 40 Avenue)

522-8750, 522-6395

AUJOURD'HUI

TREMBLAY, Thérèse

52, St-Laurent

Beauport

FAIT LA

MANCHETTE

et gagne

50\$

ESPACES POUR BUREAUX A LOUER



PLACE SILLERY

1126, chemin St-Louis, 8e étage

(418) 681-4105



17 au 31 mars 84

Festival de la mer du Croquembroche

Un festival de poissons et de fruits de mer est présenté au restaurant Le Croquembroche du Hilton en avant-première des festivités de l'été '84.

Pour cette occasion, Jean Soulard, Chef exécutif du Hilton Québec s'est assuré la complicité de Monsieur Georges Quinton, chef propriétaire de l'Hôtel d'Avagour de Dinan, afin de servir toute la saveur de la Bretagne, réputée pour sa cuisine à base de produits de la mer.



Le Croquembroche

Réservations

647-2411

Une collaboration

BRETAGNE

France

SERVICES OFFICIELS FRANÇAIS DU TOURISME

RENAULT

AIR FRANCE



Stationnement gratuit dès 18.00, sur validation de votre billet, si vous garez votre voiture vous-même dans le stationnement de Place Québec.

Boulevard Sainte-Anne

Un comité à l'aide des établissements

par GÉRALD OUELLET

Le nouveau Comité action boulevard Sainte-Anne et ile d'Orléans travaillera à promouvoir le développement économique et touristique des motels, restaurants, commerces, industries et manufactures situés sur le boulevard Sainte-Anne à partir du motel Le Voyager allant jusqu'à la chute Montmorency ainsi que dans l'île d'Orléans.

C'est ce qui ressort des discussions intervenues hier au restaurant Orléans, à Beauport, lors de la mise sur pied de ce nouveau comité d'hommes d'affaires. La réunion était présidée pour la circonstance par M. Jean-Pierre Bertrand, propriétaire du Hall d'exposition de Québec. Participaient à cette rencontre, le président de la CUQ et maire de Beauport, M. Michel Rivard, M. Jean-Yves Thériault, conseiller à la ville de Québec, M. Antoine Pouliot, président de la Chambre de commerce de l'île, M. Yvon Giroux, 1er vice-président de la Chambre de commerce de Beauport ainsi que plusieurs autres membres de ce nouvel organisme.

On a également procédé à la formation de trois sous-comités, soit pour la signalisation routière, la promotion et le recrutement pour permettre la mise en valeur du plus beau site touristique à l'est de la ville de Québec, comme l'a indiqué M. Michel Déchène, propriétaire du motel des Laurentides.

La principale priorité de ce nouveau comité est l'implantation de panneaux de signalisation sur les autoroutes 40 et 440 pour indiquer convenablement la route 138 sur le territoire de Beauport ainsi que les services qui se trouvent sur cette artère commerciale. On exige aussi le développement de l'axe nord-sud pour faciliter l'accès au territoire du grand Beauport.

A ce sujet, le maire de Beauport, M. Rivard, s'est engagé à mettre sur pied un comité municipal pour étudier la situation. Il doit d'ailleurs rencontrer prochainement le nouveau ministre des Transports du Québec, M. Jacques Léonard, maire préconise de relier les autoroutes 40 et 440 pas nécessairement par l'axe Saint-David mais plutôt au niveau de la rue d'Estimauville.

Présentement, les hommes d'affaires considèrent le secteur du boulevard Sainte-Anne sur le territoire de Beauport comme un "corridor" seulement et l'on veut changer cet état de choses. On se préoccupe aussi du service du transport en commun entre les motels du secteur et l'aéroport et l'entretien des abords du chemin de fer du CN à Beauport. Le comité de promotion aura comme première fonction de sensibiliser les organismes du milieu touristique pour y inclure tout le secteur concerné. Une vaste campagne de recrutement est présentement en cours et il en coûtera \$100 pour devenir membre de ce comité tandis que le membre associé devra déboursier \$200.

Enfin, M. Jean-Pierre Bertrand a mis en garde les hommes d'affaires concernant la formation de ce nouveau comité qui se veut le porte-parole des gens d'affaires du secteur et il se donne un mois pour en prouver l'efficacité.



Le nouveau comité vise à contribuer au développement économique de toutes les entreprises commerciales situées sur le boulevard Sainte-Anne.

Mont-Comi: une 4e remontée mécanique

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — D'ici à la prochaine saison hivernale, le parc du Mont-Comi entreprendra la construction d'une quatrième remontée mécanique du type télésiège biplace, laquelle aura une capacité de 1,200 skieurs à l'heure.

C'est ce qu'annonçaient vendredi, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au chalet du Mont-Comi, Mme Monique Gastinel, présidente de la Corporation du parc du Mont-Comi et Mme Eva Côté, députée fédérale du comté de Rimouski, cette réalisation étant rendue possible grâce à une subvention de \$300,000 offerte en vertu du programme de contribution à la création d'emploi.

Au cours d'une brève allocution, Mme Côté a souligné que le parc du Mont-Comi a employé en moyenne, l'année dernière, 23 personnes, et que la présente subvention permettrait de créer un emploi permanent et d'en consolider six autres.

Mme Gastinel a expliqué pour sa part que c'est un montant global de l'ordre de \$500,000 qu'investira le parc du Mont-Comi, tant pour la construction du télésiège que l'ouverture de deux nouvelles pistes, de type intermédiaire, à proximité du nouveau télésiège, en plus de la construction d'une dizaine d'unités d'hébergement.

Les statistiques révélant que l'achalandage de la station de ski provient pour le tiers environ de régions situées à plus de trois heures de route, il devient nécessaire, dit Mme Gastinel, d'investir dans l'hébergement.

Concernant l'aménagement du nouveau télésiège, on a précisé que pour pallier aux désagréments de la montée lors des grands froids d'hiver, la nouvelle installation sera à proximité du sol sur ses 110 derniers mètres. On ajoute que les skieurs empruntant ce télésiège pourront avoir accès à toutes les pistes desservies par l'actuel télésiège.

en bref

Sainte-Justine

Enquête — Un chimiste de l'Institut de police scientifique de Montréal doit se joindre aux agents de la Sûreté du Québec, aujourd'hui, pour tenter d'établir la cause de l'incendie qui a causé des dommages estimés à \$200,000, samedi après-midi, à la scierie Boiscarvin Inc., de Sainte-Justine de Bellechasse. Le feu aurait éclaté dans un garage adjacent au moulin. Une débusqueuse qui s'y trouvait remisée aurait été détruite. Par contre un appareil pour transporter le bois a pu être évacué à temps. La toiture de la scierie a été en partie consumée, mais la machinerie aurait été épargnée.

Sept-Îles

"Tranquille" — La fin de semaine a été passablement tranquille à Sept-Îles et la police locale n'avait aucun événement majeur à rapporter, hier, si ce n'est un hold-up dans une tabagie, six vols avec effraction, quelques arrestations, une dizaine d'accidents mineurs et un incendie ayant entraîné des dommages évalués à \$100. Le vol qualifié a été commis dans une tabagie de la rue Brochu par un individu masqué et armé d'un couteau qui a dérobé \$130. Parmi les personnes arrêtées, deux sont soupçonnées de vol à l'étalage, de vol dans une auto et d'avoir pris une auto sans permission. L'incendie dans un édifice à logements sis au 188 rue Bissot a éclaté dans un escalier intérieur et il a été éteint par un locataire avec un extincteur chimique. Selon la police, il aurait été causé par un tumeur négligent.

Trois-Pistoles

Camion retrouvé — Un camion avec un chargement de crevettes non décortiquées, qui avait été volé près de l'usine de poissons de Matane-sur-Mer, a été trouvé abandonné le long de la route 132, à Saint-Simon de Rimouski, hier matin, par un agent du poste de la Sûreté du Québec à Trois-Pistoles. Une crevaillon a forcé les voleurs à abandonner le véhicule avec son chargement qui est intact. La police de Matane a dépêché des enquêteurs sur les lieux pour prendre possession du camion et procéder à l'enquête d'usage. La disparition du camion avait été constatée tôt hier. Le chargement de crevettes est estimé à \$12,000. D'autre part, le poste de la SQ à Trois-Pistoles poursuit son enquête sur le vol avec violence dont Serge Rioux, âgé de 35 ans, de Trois-Pistoles, a été victime à sa sortie d'un hôtel vers 4h du matin, vendredi. En plus d'être roué de coups, le plaignant aurait été dépouillé d'une somme de \$250. Hier, aucun suspect n'avait été arrêté.

Rimouski

Soupçonné — Un individu de 25 ans a été arrêté par la police de Rimouski au cours de la nuit de dimanche à hier. Il est soupçonné d'avoir cambriolé deux commerces situés dans le même édifice au 152 rue Saint-Barnabé et d'y avoir dérobé de l'argent et divers objets valant quelques centaines de dollars. Le suspect a été arrêté peu après le vol et une partie du butin a été récupérée. Après avoir comparu au palais de justice hier, l'accusé a vu son enquête sur le cautionnement fixée à demain. Il demeure à quelque 40 kilomètres de Rimouski.

New Carlisle

Une rixe — Deux frères en sont venus aux coups à cause d'une femme dans un établissement de New Carlisle, samedi soir, et l'un d'eux a dû prendre le chemin de l'hôpital. Selon la Sûreté du Québec, il aurait reçu quelques coups de couteau à l'abdomen. Le présumé assaillant devait comparaître au palais de justice de New Carlisle, aujourd'hui, et une accusation de voies de fait avec lésions serait portée contre lui.

Saint-Sébastien

Expansion — Une aide financière de \$225,000 sous forme d'acquisition d'actions non votantes, sera consentie à Granit Bussières Inc., de Saint-Sébastien, dans Mégantic-Compton. Ceci contribuera à l'agrandissement d'un bâtiment et à l'achat de machinerie et d'équipement, le tout devant entraîner un investissement de \$1,500,000. Granit Bussières Inc. possède des carrières situées à Saint-Sébastien, Beebe, Bagotville et Rousseau-Milles, qui lui assurent une production de 10 millions de pieds cubes par année. L'entreprise s'approvisionne également de différentes variétés de granit provenant de tous les coins du globe (États-Unis, Afrique du Sud, Suède, notamment). L'aide financière vient de la Société de développement industrielle du Québec (SDI).

la Baie

Laissez-vous emporter par notre belle musique... et gagner par nos bas prix!



699 ch.
Disque ou cassette

Thriller Michael Jackson
12 grands succès Richard Huet
Colour by Numbers Culture Club
Footloose
Musique originale du film

749 ch.
Disque ou cassette

Seven and the Ragged Tiger
Duran Duran
Eyes that see in the dark
Kenny Rogers
Quand on revient
Nana Mouskouri
Touch Eurythmics
What's new Linda Ronstadt



799 ch.
Disque ou cassette

Il faudrait se parler
Chantal Pary

- Bolero Ravel
- Casse-noisettes Tchaïkovsky
- Les Quatre Saisons Vivaldi
- Valses Strauss
- Lac des cygnes Tchaïkovsky
- Pièces de piano Chopin
- Concerto Empereur Beethoven
- Rapsodie en bleu Gershwin
- Pièces célèbres pour orgues Bach
- Tableaux d'une exposition Mussorgsky

399 ch.

Disque ou cassette

Commandes téléphoniques: 627-5922, La Capitale et 627-5959, Place Laurier. Disques, rayon 792.
En vigueur jusqu'au 7 avril.



Hôpital de La Malbaie Service d'urgence assuré que 72 heures par semaine

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — A compter du 1er avril, les omnipraticiens habitant dans la région n'assureront plus que 72 heures par semaine les services médicaux d'urgence au centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie. Il y aura un "trou" de 96 heures par semaine que la direction de l'hôpital ne sait pas trop comment combler.

"Physiquement, nous ne sommes plus capables d'offrir un service à 100 pour 100. Les gars sont fatigués et ce n'est certainement pas de gaieté de coeur qu'ils ont pris cette décision", déclare le président du conseil des médecins et dentistes de l'institution, le Dr Normand Harvey.

En décembre, le conseil des médecins et dentistes a avisé la direction de l'hôpital qu'ils n'assureraient la garde à l'urgence que la moitié du temps. L'organisme justifiait sa décision en alléguant le trop petit nombre de médecins (7) en mesure de soutenir le service à plein temps.

La direction a réagi en se lançant intensément dans une campagne de recrutement: encart dans les revues spécialisées, contacts personnels et visites dans les ins-

titutions d'enseignement. Cette campagne a eu pour effet qu'en février des médecins itinérants ont assuré 60 pour 100 de la garde à l'urgence, en mars, les itinérants ont couvert 30 pour 100 du temps seulement et en avril ils ne devraient plus compter que 10 pour 100 du temps de garde.

Il y a cinq ans, le secteur de La Malbaie était considéré comme une région privilégiée avec 17 médecins en service, soit 1 par tranche de 1.000 habitants. Aujourd'hui, avec les départs, les retraites et les restrictions, leur nombre a beaucoup diminué.

Le secteur compte encore sur une douzaine de médecins résidents. De ce nombre, il faut sous-

traire pour les services de garde à l'urgence, 1 médecin anesthésiste, 3 médecins comptant plus de 30 ans de service (plus requis pour le service de garde) et 2 autres qui ont temporairement décidé de réorienter leur carrière, "on est encore chanceux que ceux qui ont décidé de changer de voie soient compréhensifs et qu'ils continuent encore de mettre l'épaule à la roue", souligne le Dr Harvey.

Le directeur général du centre hospitalier, M. Germain Landry, explique qu'on ne pouvait guère auparavant se lancer dans le recrutement, "le zonage tarifaire du ministère des Affaires sociales nous a pratiquement éliminés de la course jusqu'à l'été dernier". Le dé-

coupage tarifaire du ministère des Affaires sociales suivait les territoires des départements de santé communautaire. Or, La Malbaie relève du département de santé communautaire de l'Enfant-Jésus, à Québec, une région privilégiée.

La direction de l'hôpital ne semble pas trop savoir comment réagir face à l'ultimatum du conseil des médecins et dentistes. "On n'a prévu aucun mécanisme spécial pour pallier la situation. On a tout fait ce qu'il nous était possible de faire. Maintenant on s'en remet au ministère des Affaires sociales. Ce n'est certainement pas nous qui allons fermer le service d'urgence", de dire M. Landry.

Le procès du Dr Gagnon joua un rôle dans cette décision

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Le procès que subit le Dr Robert Gagnon relativement à des accusations de négligence criminelle dans le cas de la mort de M. Jacques Harvey, de Charlesbourg, survenue le 31 juillet 1982 lors de son hospitalisation à La Malbaie, n'est pas étranger à la décision du conseil des médecins et dentistes de l'institution

de respecter le quart de travail de 12 heures / semaine au service d'urgence de l'hôpital.

"Quand bien même que j'essaierais de dire le contraire, c'est faux. Le procès du Dr Gagnon a joué un rôle dans notre décision, c'est certain, mais il n'y a pas que cela", avoue le président du conseil des médecins et dentistes du centre hospitalier Saint-Joseph-de-La-Malbaie, le Dr Normand Harvey.

Le Dr Robert Gagnon a subi en mai et juin une enquête du coroner au palais de justice de La Malbaie relativement à la mort de M. Jacques Harvey survenue lors de son hospitalisation à l'hôpital de La Malbaie. Le coroner a conclu à une mort violente sans responsabilité criminelle. Le ministère public a toutefois enregistré une poursuite en négligence criminelle contre le Dr Gagnon. Le procès doit s'instruire à Québec au cours des prochaines semaines.

"Il y a un aspect médico-légal dont il faut absolument tenir compte. Les quarts de travail de 24 heures, on n'est plus intéressé à en faire, fait part le Dr Harvey, les gars sont fatigués."

Outre le fait qu'ils se retrouvent en nombre restreint et qu'ils doivent multiplier les heures de travail, les médecins en ont contre le nombre de clients qu'ils doivent voir à l'urgence durant un quart de travail, "les gens de la région consultent deux et trois fois plus qu'ailleurs. Ici, on doit faire face à 35.000 visites annuellement alors que dans des centres comparables on parle de 15.000 visites. Il y a plus que l'affluence touristique, il y a les habitudes des gens du coin", affirme le Dr Harvey.

Fêtes de 1984 Gaspé aura un monument

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, Clément Richard, s'est rendu hier à Gaspé en compagnie du président du Commissariat général des fêtes de 1984, M. Gilles Loiselle, pour remettre à la Corporation des fêtes de Gaspé 1984 une première tranche de \$50.000 d'une subvention globale de \$130.000.

Cette subvention dépasse de \$30.000 seulement celle consentie par Ottawa pour subventionner les fêtes de Gaspé, une subvention jugée nettement insuffisante et qui fait l'objet à l'heure actuelle de négociations avec le gouvernement central.

Quant au reste de la subvention du gouvernement du Québec (\$80.000), il n'a pas été établi de calendrier pour son versement, nous informait hier soir un responsable de la Corporation des fêtes de Gaspé.

Un monument

Par ailleurs, Québec offrira à la ville de Gaspé un monument au coût de \$70.000. Cette sculpture, qui fait actuellement l'objet d'un concours, sera placée devant l'hôtel de ville et son inauguration aura lieu le 24 juillet. Le ministre des Affaires culturelles a révélé également que Québec participera pour \$30.000 à la "Saga du golfe", une sorte de gigantesque tableau vivant du développement de la Gaspésie. Québec offre également le financement complet de 20 emplois d'été, ce qui représente une somme de \$30.000.

Des commentaires

Il était impossible hier d'obtenir des commentaires relativement à cette participation financière du gouvernement du Québec.

Gaspé, où Jacques Cartier toucha la terre américaine pour la première fois, voulait aussi offrir des fêtes grandioses et recevoir aussi sa manne des deux gouvernements. Officiellement, on ne dit mot, mais officieusement, on gronde. "Québec rasle tout", est un commentaire souvent entendu et on peut douter que l'annonce faite par Québec ait calmé les esprits. Et si on compare les subventions et les budgets, on peut comprendre l'insatisfaction des Gaspésiens de la pointe de la péninsule. Québec a reçu de chacun des deux gouvernements la somme de \$15 million sous forme de subventions directes. Ce \$3 millions représente autour de 16 pour 100 du budget global de Québec 84. A Gaspé, le budget total se chiffre autour de \$25 millions et les subventions directes ne totalisent que \$230.000, soit 9 pour 100 des budgets nécessaires à ces fêtes.

Insatisfaits, les dirigeants de la Corporation Gaspé 84 négocient actuellement avec le gouvernement central qui lui aussi n'a versé qu'une avance de \$50.000 sur les \$100.000 promis.

la Baie

Foire du livre!



20% de rabais sur ces grands succès!

Maryse
de Francine Noël
La Baie, ord. 16,95
Renovez votre maison
de Reader's Digest
La Baie, ord. 29,95
Le Bonheur possible
de Robert Blondin
La Baie, ord. 13,95
La petite fille au tambour
de John le Carré
La Baie, ord. 18,95
Une femme coeur battant
de Ruth Harris
La Baie, ord. 14,95
Le Canadien - La reconstruction
d'une dynastie
de Jean-François Tardif
La Baie, ord. 9,95
Jeunes, mes amis
de Jean-Paul II
La Baie, ord. 9,95
Roulez sans vous faire rouler
de Philippe Edmonston
La Baie, ord. 12,95

13 55 ch.
23 95 ch.
11 15 ch.
15 15 ch.
11 95 ch.
7 95 ch.
7 95 ch.
9 55 ch.
L'Almanach
de Benoit le Jardinier
de Benoit Prieur
La Baie, ord. 14,95
Le bon Plaisir
de Françoise Giroud
La Baie, ord. 14,95
Christine
de Stephen King
La Baie, ord. 14,95
Lune de printemps
de Bette Bao Lord
La Baie, ord. 19,95
La croisée des destins
de Jacqueline Brisson
La Baie, ord. 13,95
Renaissance
de Renée Martel
La Baie, ord. 9,95
Les griffes du diable
de Jack Higgins
La Baie, ord. 14,95

Achats en magasin seulement.
Livres, rayon 719.
En vigueur jusqu'au 14 avril.

11 95 ch.
11 95 ch.
11 95 ch.
15 95 ch.
11 15 ch.
7 95 ch.
11 95 ch.

Aussi, super solde sur tout un lot de bons livres

Oui, voyez notre vaste choix de romans, livres d'art et livres pour enfants, à bas prix extraordinaires. Hâtez-vous, venez vous approvisionner à la Baie... et bonne lecture!

H&R BLOCK

Service d'impôt assuré
par H & R Block
dans tous les magasins la Baie,
sauf Rivière-du-Loup et Rimouski.

Sorécom: la popularité des clubs

Le Canadien deux fois plus apprécié que les Nordiques

par Alain BOUCHARD

Quarante pour cent des Québécois disent préférer le Canadien et 21 pour 100, les Nordiques, révèle un sondage scientifique réalisé par

Sorécom pour le compte du SOLEIL, entre le 14 et le 28 février.

Non seulement les Québécois aiment deux fois plus le Canadien que les Nordiques mais il y a déjà 17 pour 100 des partisans du Canadien qui

disent avoir "lâché" les Nordiques, malgré le très jeune âge de ceux-ci et en dépit du fait que leur performance s'est améliorée en même temps que celle de leur rival s'est détériorée, par rapport à la saison dernière.

Soixante-dix-neuf pour cent des partisans des Nordiques déclarent avoir déjà préféré le Canadien, ce qui devrait n'avoir rien de bien étonnant, compte tenu du fait que Montréal a été très longtemps la seule ville québécoise représentée dans la Ligue nationale de hockey (LNH).

Autres textes et tableau, page C-1

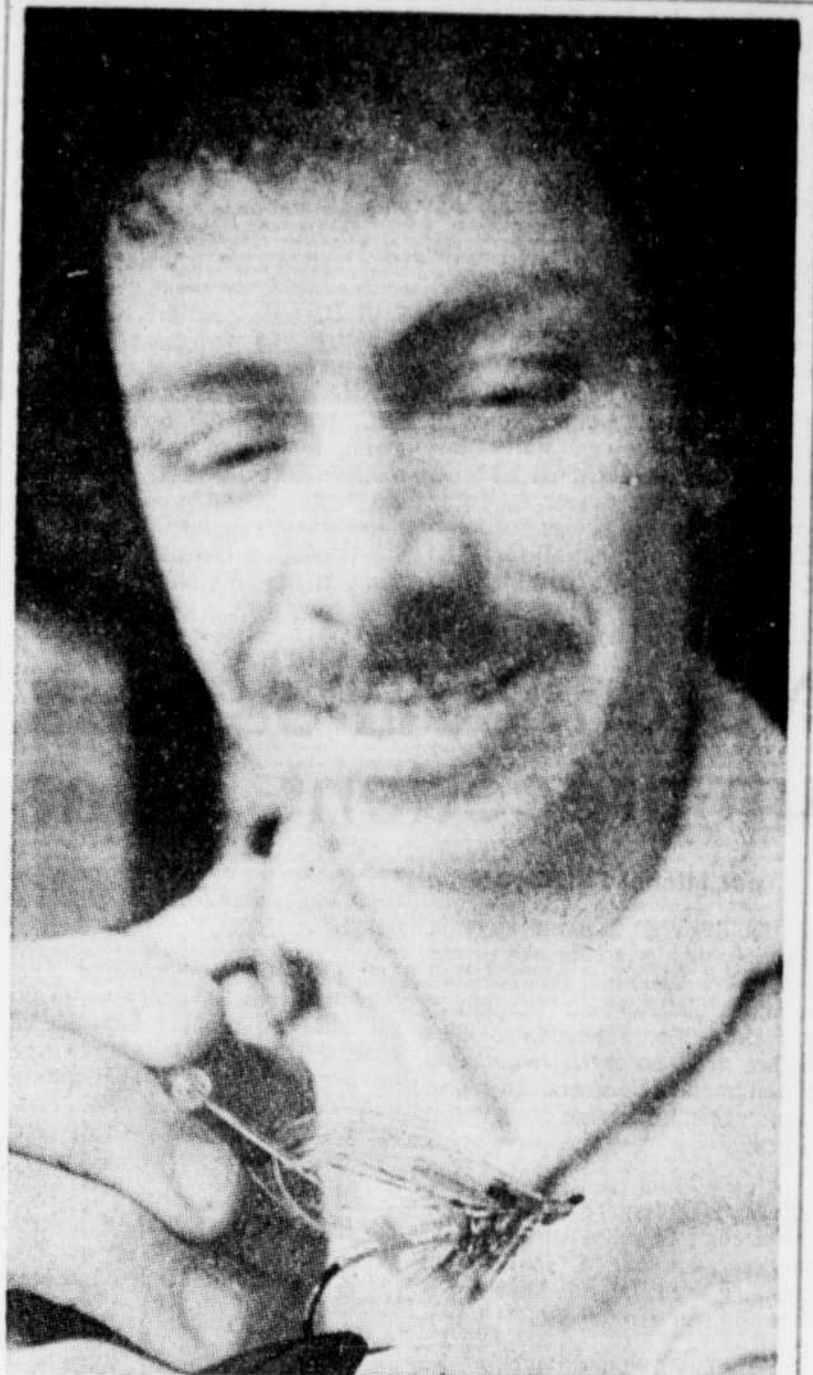
Mais 17 pour 100 des partisans du Canadien indiquent avoir déjà préféré les Nordiques, ce qui, cette fois, peut paraître plus surprenant: cette équipe a seulement quelques années d'existence, dans la LNH et, en plus, elle a, cette saison, une bien meilleure fiche que le Canadien.

Dans la région de Montréal, 46 pour 100 de la population préfèrent le Canadien et 14, les Nordiques. Dans la région de Québec, les Nordiques mènent par 43 pour 100 contre 19 pour le Canadien. Voir autre texte pour les autres régions de la province.

Anglais vs Français

C'est au chapitre de la langue maternelle que

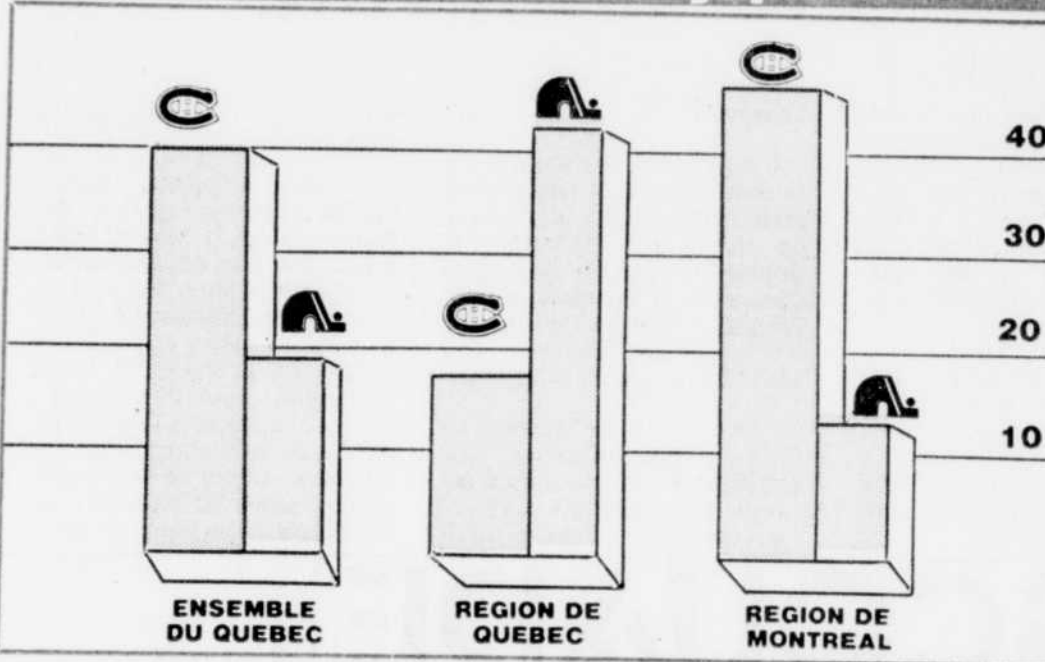
A lire, A-2, SONDAGE



La mouche du pape

A lire, en page A-2

L'équipe de hockey préférée



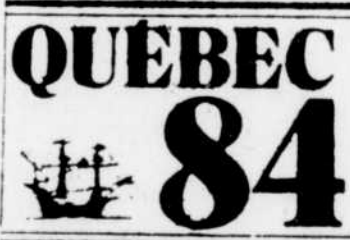
La concurrence de Toronto se fait menaçante

TORONTO (d'après UPC) — Marché cible par excellence des organisateurs de Québec 84, la région de Toronto sera l'hôte, à compter du 7 juillet, d'un rassemblement de 30 grands voi-

liers. Un rassemblement parrainé par la brasserie Molson et qui risque d'inciter plus d'un Ontarien à rester chez lui, pour admirer les "cathédrales de la mer".

Hier, les organisateurs du "Rendez-vous des grands voiliers" du lac Ontario ont d'ailleurs confirmé la venue d'une armada de bateaux à grément ancien, dans le cadre des festivités marquant la fondation de Toronto et Rochester et le bi-

A lire, A-2, TORONTO



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Skieuse grièvement blessée Un témoin accuse!

par Michel TRUCHON

Un médecin parmi les premiers à porter assistance à une jeune femme heurtée par un skieur arrivant à toute allure en descente libre, dimanche midi, à Stoneham, déplore le manque de surveillance et la trop grande tolérance dans nos centres de ski.

La victime de cet accident (qui aurait pu être évité si les règlements étaient respectés, pense le témoin) est Mme Lucie Caron-Boivin, âgée de 28 ans, de la rue des Orchidées à Orsainville. La femme, qui a subi une commotion cérébrale grave, était toujours dans le coma hier soir et ses chances de survie semblaient fort minces.

"Il y a un manque évident de responsabilité de la part de la direction des centres de ski et des patrouilleurs", pense le médecin qui préfère garder l'anonymat. Il était lui-même sur la pente numéro 7 du centre de ski

Autre texte, page A-2

Stoneham quand l'accrochage s'est produit et s'est occupé de la blessée jusqu'à l'arrivée des ambulanciers de la maison Lépine-Cloutier qui l'ont conduite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La pente où l'accident s'est produit, vers 12h45 dimanche, en est une de classe intermédiaire, très large. L'endroit où la skieuse a été heurtée est au début de la

dernière section et ne permet pas de voir les skieurs venant du sommet, encore moins ceux-ci peuvent-ils distinguer les obstacles.

Lucie Caron-Boivin, selon son époux Jocelyn, avait commencé à faire du ski cette année. Au moment où elle a été frappée par le jeune skieur arrivant à toute allure, elle était avec un couple d'amis. M. Boivin était dans une autre pente.

Selon une habituée de cette pente, les skieurs moins expérimentés ont coutume d'aborder ce passage en diagonale.

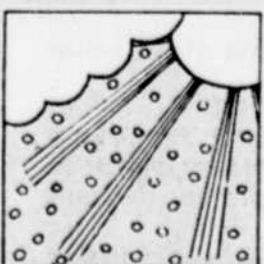
De dire des témoins, le skieur responsable de l'accident

A lire, A-2, SKIEUSE

Sommaire

- Annonces classées D-9 à D-13
- Arts et spectacles C-9 à C-12
- Bandes dessinées D-14
- Bridge D-14
- Carrières et professions B-6
- Décès D-15
- Economie-
-finance D-1 à D-5
- Editorial A-14
- Feuilleton C-11
- Horoscope D-13
- La mode B-10 et B-11
- Monde B-4 à B-12
- Mot mystère D-14
- Mots croisés D-13
- Où aller à Québec C-11
- Page des lecteurs A-15
- Page documentaire A-13
- Patron D-14
- Sport C-1 à C-8
- Télévision C-10

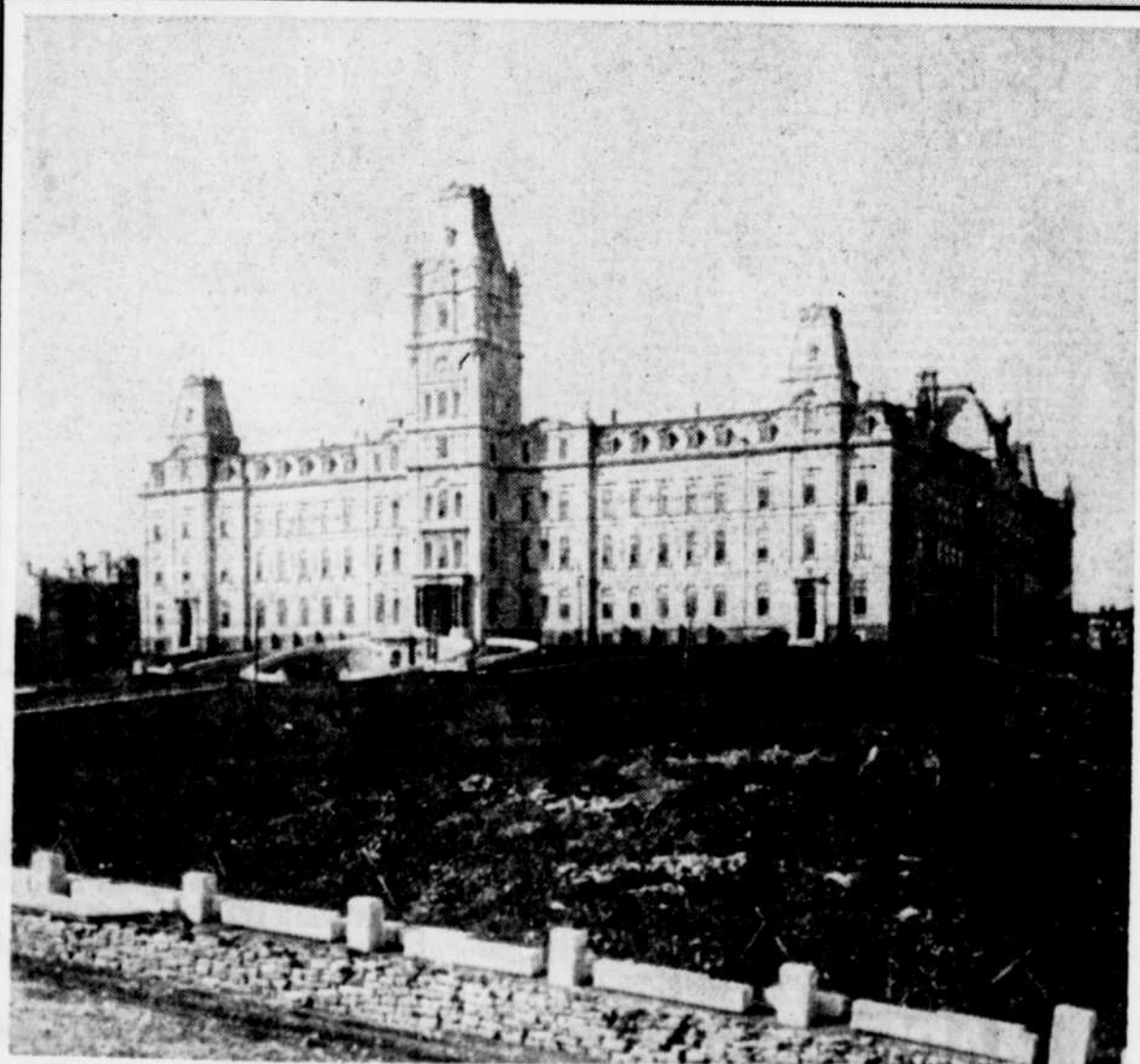
Aujourd'hui



A Québec et dans l'Est, ciel variable et quelques flocons de neige. Maximum entre moins 4 et zéro. Demain, passages nuageux.

Détails, page D-9

Il y a 100 ans, le parlement



Le Salon de la race fête aujourd'hui même son centenaire. C'est en effet le 27 mars 1884 qu'y siégeait pour la première fois l'Assemblée législative d'alors, sous le premier ministre conservateur John Ross. En ce jour anniversaire, notre journaliste Monique DUVAL rappelle l'événement, en page A-3.

La surabondance de travailleurs nuit à l'emploi

OTTAWA (d'après UPC, PC) — Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a déclaré, hier, que le gouvernement a des difficultés à réduire le taux de chômage au pays parce que trop de travailleurs arrivent en même temps sur le marché du travail.

Soumis à un barrage de questions par l'Opposition aux Communes, M. Lalonde a fait remarquer au critique financier des conservateurs, M. John Crosbie, que le gouvernement pouvait se vanter d'avoir créé 450,000 emplois, dont 54,000 en février, depuis la fin de la récession de 1981-1982.

M. Crosbie s'en était pris à la déclaration de M. Lalonde, faite la semaine dernière, affirmant que les cycles de la récession et de la reprise au Canada étaient identiques à ceux qui étaient observés aux États-Unis.

L'ancien ministre des Finances conservateur lui avait signalé que le taux de chômage au Canada était de 11,3 pour 100 comparativement à 7,8 pour 100 aux États-Unis.

"Comment le ministre peut-il dire que nous allons dans la même direction alors que nous allons dans des directions opposées", a demandé M. Crosbie.

A lire, A-2, LALONDE



M. Marc LALONDE

UPC

MOUCHE (Suite de la première page)

par André-A. BELLEMAIRE

Le pape Jean-Paul II, 264e successeur de saint Pierre, redeviendra-t-il autant un pêcheur de poissons qu'un pêcheur d'âmes, comme le fut le premier chef de l'Eglise?

S'il prend au pape le goût de pêcher le saumon de l'Atlantique dans une rivière du Québec, lors de sa visite chez nous (du 9 au 20 septembre), il pourra utiliser une mouche artificielle créée spécialement à son intention!

"La mouche du pape", une mouche pour la pêche du saumon, a été créée par le biologiste Paul Potvin, de la rue Mérici, à Charlesbourg-Est. M. Potvin a remporté les grands honneurs, en fin de semaine, lors du réputé concours de montage de mouches organisé dans le cadre du congrès annuel de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons du Québec, Inc. (APSSQ).

Il s'agit d'une superbe mouche de type classique. Les ailes ont été fabriquées avec des fibres immaculées de plumes d'oie blanche. On sait que cette oie sauvage est le symbole officiel de la visite de Jean-Paul II chez nous. Par ailleurs, "La mouche pape" porte d'autres cou-

leurs associées au successeur de saint Pierre: pourpre et jaune.

"Mon intention, en créant cette mouche, c'est de transmettre le message suivant au pape et, par lui, au monde entier: le Québec possède une ressource naturelle inestimable dans le saumon de l'Atlantique et les humains doivent la protéger et la partager fraternellement", a déclaré le biologiste Potvin au SOLEIL.

"J'espère que mon geste incitera les gens à respecter le saumon autant qu'ils respectent le pape", a dit ce sportif âgé de 38 ans, spécialiste de la qualité du milieu aquatique pour le ministère de l'Environnement du Québec.

M. Potvin serait évidemment très heureux de transmettre personnellement ce message à Jean-Paul II, en septembre, et de lui remettre "La mouche du pape" dans un écrin.

Né sous le signe astrologique des... poissons (20 février au 20 mars), M. Potvin partage les caractéristiques des natifs de ce signe: sensibilité, poésie, sens artistique, introversion, timidité.

Il pêche à la ligne depuis plus d'une trentaine d'années. Il a dé-

couvert la pêche à la mouche vers 1975 et la pratique presque exclusivement depuis lors "parce qu'elle exige une plus grande communion avec la nature, une meilleure compréhension de l'entomologie et des habitudes alimentaires des poissons". Il fabrique ses mouches à pêche de façon artisanale depuis ce temps, après avoir suivi un cours du club des Castors de Charlesbourg. Ce n'est qu'en 1982 qu'il a récolté son premier saumon de l'Atlantique et c'est le "mouchologue" Pierre Tremblay, de Limoilou, qui lui a appris les secrets du montage artisanal des mouches à saumons.

"Dans une année, il n'y a pas de temps mort pour l'adepte de la pêche à la mouche artificielle: lorsque le temps n'est pas propice à la pêche, il peut s'occuper à créer ses propres mouches", souligne Paul

Potvin.

En fin de semaine dernière, le biologiste a accédé au bureau de direction de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons du Qué-

bec. "C'est l'organisme qui prend le plus à cœur la protection de cette ressource naturelle renouvelable; j'ai toujours été étonné par la sincérité et le professionnalisme des

membres de l'APSSQ", dit-il. M. Potvin est aussi membre de la Confédération des pêcheurs à la mouche ATOS (achigan, truite, omble, saumon).

Une recette très épicée

M. Potvin, en saumonier réaliste, ne peut garantir que "la mouche du pape" procurera une pêche... miraculeuse. Il n'a aucun inconvénient à en partager fraternellement la recette avec les artisans monteurs de mouches à saumons. "Personne n'est tenu au secret de la confession là-dessus", dit-il.

Le fil: noir préciré no 6 / 0 ou 8 / 0. Le ferret: fil métallique tressé fin et oval, de couleur argent. Le bout: soie floche rouge; pour le joint: fibre de plume d'autruche rouge. Le voile: plume de flanc d'oie blanche. Les côtes: pour la demi-arrière: cinq tours de fil métallique tressé fin oval, de couleur argent; pour la demi-avant: trois tours de ruban métallique plat médium, de couleur argent, près duquel est attaché un fil métallique rond de couleur argent. Le hackle: plume de poule de couleur grizzly, enroulée autour des côtes du demi-corps avant. La gorge: hackle blanc (plume de cou de poule). Les ailes: deux ou quatre bar- bules de plume de queue de faisan à

collier, puis deux plumes d'aile d'oie blanche par-dessus, puis deux ou quatre barbu- les de plumes d'oie (teintes en rouge) sur les côtés jusqu'à la moitié du demi-corps arrière. Les joues: plumes brunes orangées et noires de flanc de faisan à collier. La coiffe: plume de crête de faisan doré. La tête: rouge.

Pendant que vous fabriquez votre mouche, vous pouvez peut-être faire une prière pour que les quelque 6.000 pêcheurs commerciaux de Terre-Neuve mettent fin au massacre annuel de saumons du Québec près de leurs côtes...

Stoneham

Néron: ce n'est pas un précédent, hélas

par Michel TRUCHON

La Régie de la santé et de la sécurité dans les sports n'avait pas encore été saisie hier de l'accident survenu dimanche à Stoneham, mais un de ses dirigeants, M. Gilles Néron, a dit au SOLEIL que cela n'était malheureusement pas le premier accident du genre qui lui était signalé.

"Ce ne sont pas toujours ceux qui se conduisent de façon dangereuse qui en subissent les conséquences", a précisé M. Néron, ajoutant qu'il souhaitait que Mme Lucie Caron-Boivin se rétablisse.

Selon le représentant de la RSSQ, une réglementation est en préparation pour éliminer ce genre de risque sur les pentes de ski.

"Mais c'est plus difficile de dicter une ligne de conduite dans le domaine des loisirs que dans celui de la compétition... C'est difficile de dire aux gens quoi faire."

N'empêche, selon M. Néron, que tout le monde doit se donner la main face à ce problème et qu'il

importe qu'il s'exerce une prise de conscience d'une façon plus sérieuse.

"C'est un problème que nous étudions avec les intervenants du ski", dit M. Néron, précisant que ce genre de situation a été abordé avec les représentants de la Fédération québécoise de ski, ceux de l'Association des propriétaires de centres de ski et ceux de l'Association des patrouilleurs.

Il ne fait pas de doute, précise le représentant de la RSSQ, que des règlements et normes peuvent être établis.

"Si des mesures avaient été prises il y a 20 ans, ces accidents qui malheureusement se produisent trop souvent pourraient sans doute être évités...", pense M. Néron.

Selon lui, les correctifs possibles ne s'adresseront pas immédiatement au public, mais aux dirigeants des centres de ski. "Les patrouilleurs seront invités à faire plus de prévention et les propriétaires seront appelés à faire des examens de conscience..."

SKIEUSE (Suite de la première page)

a immédiatement sauté sur ses skis, après la collision et "a foutu le camp". La Sûreté du Québec a été saisie de l'affaire, mais ne peut officiellement entreprendre une enquête, étant donné qu'il n'y a pas eu mort. Le cas relève du domaine civil.

Accident déplorable

"Les descentes sont interdites dans tous les centres de ski, mais malheureusement il y a trop de monde qui passe outre à ce règlement et la surveillance est déficiente", pense le médecin-skieur qui a été témoin de l'accident de dimanche.

Selon lui, les patrouilleurs à qui l'on fait des reproches répondent qu'ils ne sont pas là pour faire la police.

"Aujourd'hui, on dit que la loi ne permet plus de révoquer

les billets quand quelqu'un est pris en faute. Pourtant, il y a quelques années, tu ne te faisais pas avertir deux fois si on te surprenait à faire du "downhill"...", dit le médecin qui se demande s'il ne ferait pas mieux d'aller skier au Vermont où les règlements sont plus sévèrement appliqués. "Là, au moins, les patrouilleurs sont des professionnels qui ne sont pas là uniquement les fins de semaine pour profiter du privilège de la veste identifiée qui leur permet de passer devant les autres..."

Ce médecin québécois s'inquiète du fait que les skieurs peuvent impunément se moquer des interdictions, alors que les excès de vitesse, sur les routes menant aux centres de ski, sont eux, étroitement surveillés et punis.

LALONDE (Suite de la première page)

Il a estimé qu'environ 400.000 chômeurs canadiens devront retourner au travail avant même que le Canada puisse atteindre l'actuel taux de chômage aux États-Unis.

Là-dessus, M. Lalonde a répondu: "Étant donné que de plus en plus de gens entrent sur le marché du travail, il devient plus difficile de faire baisser le taux de chômage". Cette remarque a été

aussitôt qualifiée de canard par M. Crosbie.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du lundi 26 mars 1984)
9-5-7
2-5-1-0
Informations: 643-8990

TORONTO (Suite de la première page)

centenaire de la province d'Ontario.

Au total, ont confirmé les membres du comité organisateur, une trentaine de schooners, de barques et de brigantins de sept pays sillonneront les eaux de la baie de Toronto quatre jours durant. De plus, en collaboration avec l'American Sail Training Association, ces voiliers — pour la plupart destinés à l'entraînement de cadets — participeront à une course entre Toronto, Rochester et Kingston, course qui prendra fin le 17 juillet.

En outre, bien que la majorité des navires retournera ensuite vers ses ports d'attache, une dizaine d'entre eux passeront l'été entier sur le lac Ontario, histoire de participer dans diverses villes à des manifestations liées au bicentenaire ontarien.

Les fonds nécessaires à la présentation de cette activité concurrente à Québec 84 viennent de sources variées. Outre le gouvernement ontarien et celui du Canada, les contributions privées ont été sollicitées.

Le doyen

Au nombre des nations qui se sont engagées à envoyer des grands voiliers sur le lac Ontario, on trouve les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Danemark, la Yougoslavie et la Pologne. Quant au Canada, il y sera représenté par cinq embarcations de grande taille.

Parmi tous ces navires, on trouve le brigantin anglais "Cuidad de Inca", le plus ancien navire de bois gréement carré encore existant au monde. Cons-

truit en 1858, ce bateau fait 125 pieds de long.

Comme à Québec, Toronto tiendra aussi un parade des grands voiliers, le 7 juillet. Selon le maître de port de l'événement, M. Monte Kwinter, "ce sera un spectacle magnifique: une forêt de mâts, de cables et de drisses portant des centaines de voiles fasciées, toutes blanches". Durant leur séjour à Toronto, les navires pourront être visités gratuitement, ce qui ne sera pas le cas à Québec où passeport ou billet d'admission seront exigés.

L'ESCOUADE CONSEIL



EN MARCHÉ

Avant de faire son choix dans l'achat d'une voiture, il faut s'assurer de bien se renseigner et de poser les bonnes questions aux bonnes personnes.

L'ESCOUADE CONSEIL MARLIN a les bonnes réponses à vos besoins. Julien Boutin, Laureat Moffet, Jean-Pierre Tanguay, Gilles Martin, Daniel Dumont, Désiré Boisvert, Suzanne Carrier, Réjean Gagné, Yves Bernier directeur, Pierre Chartré, Mario Cloutier, Benoît Lizotte et Léger Lachance sont prêts à vous faire profiter de leurs 175 années d'expérience dans la vente de voitures neuves et usagées.

Passez en revue notre salle de montre, consultez nos conseillers et vous constaterez que L'ESCOUADE CONSEIL est en marche pour répondre à vos besoins.

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc.

2145, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Qué. G1N 2G2
Tél.: (418) 688-1212



CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr J.-Ls Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

OPHTALMOLOGISTES

Maladie des yeux, examen de la vue, orthoptique
VERRES de CONTACT
de tous genres

(ÉDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY
SAINT-FOY 653-6655

ECONOMIE

L'implantation des usines Bioshell est compromise

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — La

**LE GROUPE
LA LAURENTIENNE**
LA PREVOYANCE
COMPAGNIE
D'ASSURANCES



Yvon Lamontagne f.i.a.c.

Monsieur Jean Baillargeon, vice-président exécutif, directeur général et chef des opérations de La Prévoyance Compagnie d'assurances est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Yvon Lamontagne au poste de vice-président marketing.

Au service de La Prévoyance depuis 1961, monsieur Lamontagne a occupé au cours de sa carrière différents postes de direction au niveau de la vente, de l'administration et de la recherche. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il aura sous sa responsabilité la planification stratégique de la compagnie, la recherche et le développement, le service des ressources humaines et les services auxiliaires.

La Prévoyance Compagnie d'Assurances est une compagnie du Groupe La Laurentienne ou se retrouvent des entreprises oeuvrant en assurance-vie, en assurance générale et dans les services financiers à l'échelle canadienne et internationale. (ANP)

concurrence acharnée que se livrent les entreprises dans le domaine de l'énergie semble devoir obliger la compagnie Bioshell à abandonner son projet d'implanter sept nouvelles usines de densification et de gra-

MONTREAL TRUST



Jean Mazigi

Monsieur P. Paul Keefe, Vice-président principal, Finance, annonce la nomination de M. Jean Mazigi comme Directeur régional. Prêts hypothécaires, Immeubles à revenus, Région du Québec. Son bureau est situé à Montréal et M. Mazigi sera responsable de la production de prêts hypothécaires sur immeubles multi-familiaux, commerciaux et industriels dans la province de Québec. Il relèvera de M. Michel Pasquin, Vice-président, Prêts hypothécaires, Immeubles à revenus. (ANP)

nulation de la biomasse dans la province.

La première de ces usines devait être construite en 1983, elle a ensuite été retardée d'un an et elle semble maintenant plus sérieusement compromise, indique M. Gilles Bellefeuille, vice-président de Bioshell Inc., une filiale de Shell Canada: "Il y a six mois je vous aurais dit que notre première usine serait construite à Saint-Pamphile alors qu'aujourd'hui nous avons reporté notre décision à l'automne. Je ne peux pas évaluer précisément les probabilités que ce projet se réalise mais elles sont inférieures à 50 pour 100."

Le responsable de la production, M. Jean-Guy Bergeron, estime pour sa part que les politiques de vente de surplus d'électricité excédentaires d'Hydro-Québec découragent toute concurrence: "Ils subventionnent l'installation de chaudières et accordent des tarifs extrêmement bas que nous sommes incapables de rencontrer. Tant que cette situation va durer, nous serons incapables de construire nos usines, on n'investit pas pour le fun!"

Les granules produits par Bioshell peuvent être utilisés comme du charbon

mais, assure M. Bergeron, ne causent à peu près aucune pollution. Bioshell possède déjà trois usines; deux en Ontario et une au Québec, à Mégantic. Les sept autres usines auraient été construites entre 1984 et 1990 au coût approximatif de \$44 millions, créant près de 200 emplois.

Hydro-Québec

La concurrence d'Hydro dans le secteur industriel était en effet assez sérieuse. Son programme d'énergie excédentaire, qui existe depuis novembre 1982 et qui doit se terminer au cours des prochaines semaines, s'accompagne de subventions couvrant 100 pour 100 des coûts pour une chaudière neuve et 70 pour 100 pour la modification de l'entrée électrique, précisait M. Rodrigue Haché, coordonnateur à l'administration des grandes entreprises (5,000 kilowatts et plus).

Depuis l'entrée en vigueur du programme, qui en est actuellement à une deuxième et dernière phase, plus de 60 contrats ont été signés pour un total de 2,000 mégawatts et 5,000 heures d'utilisation annuellement, l'équivalent de \$170 millions de revenus pour

Hydro. Dans le cas des plus petits utilisateurs (de 300 à 5,000 kilowatts), 243 contrats ont été signés pour un total de 274 mégawatts.

De plus, Hydro garantit à ses utilisateurs que le prix de l'électricité atteindra au maximum 90 pour 100 du prix de l'huile. Ces contrats sont signés pour une période de quatre ans.

Concurrence

Le vice-président de Bioshell, M. Bellefeuille, reconnaît que la concurrence de l'électricité s'ajuste dans une grande mesure aux prix du pétrole qui, eux, ne semblent pas vouloir augmenter. Cette conjoncture hypothèse les ambitions de la compagnie, qui espère une remontée des prix avant de se lancer dans ses projets d'expansion. Les subventions dont peuvent bénéficier ses clients pour la conversion à la biomasse n'atteignent par ailleurs que 20 pour 100 des coûts, contrairement aux généreux programmes d'Hydro.

Tout le monde n'est cependant pas amer de cette compétition. Chez Nouveler, la filiale des sociétés d'Etat québécoises pour le domaine des énergies nouvelles, le directeur au développement, M. Guy Drouin, croit

qu'elle est de bonne guerre: "Il faut se mettre dans le contexte où la demande énergétique ralentit et l'énergie excédentaire augmente. La compétition devient très sévère et parfois c'est l'électricité qui gagne, d'autres fois c'est le gaz naturel, d'autres fois c'est le bois. Hydro-Québec a raison d'être agressive, si elle ne fait rien les kilowatts vont continuer de couler dans la rivière. Ça ne nous a pas empêchés d'installer des chaudières à bois à l'hôpital de Jonquière et bientôt à celui de Sainte-Agathe. Par ailleurs, le principe des granules n'est peut-être pas idéal en comparaison des autres techniques conventionnelles qui utilisent directement les résidus forestiers sans transformation."

Les industries se tournent surtout vers la biénergie, conclut M. Drouin. A l'usine de Papiers Cascades, de Cabano, un porte-parole nous confirme ainsi que l'entreprise continue d'utiliser principalement sa chaudière à bois conventionnelle, plus économique encore que l'électricité, bien qu'elle vienne de signer un contrat avec Hydro pour 20,000 kilowatts.

en bref

Cons.-Bathurst augmente son papier journal de \$40 la tonne

Consolidated-Bathurst Inc., de Montréal, le troisième plus important producteur de papier journal au Canada, a fait savoir, hier, qu'il haussait le prix canadien de son papier journal de \$540 à \$585 la tonne, à partir du 1er juillet. La compagnie imite également la hausse pour les clients américains annoncée par Great Lakes Forest Products Ltd., de Thunder Bay, en Ontario, et Reed Inc., de Toronto, filiale canadienne de Reed International PLC, de Grande-Bretagne. Reed et Great Lakes ont relevé leurs prix \$500 US à \$535 la tonne.

Gaz naturel: ça progresse

D'ici octobre 1985, les villes d'Acton Vale, Saint-Hyacinthe et Drummondville seront desservies par le gaz naturel. Le projet ne prévoit pas cependant de desservir les villes de Victoriaville, Thetford et Kingsey Falls, contrairement à ce qui a été mentionné maintes fois dans le passé.

C'est ce que le président de Gaz Inter-Cité, M. Gilles Barbeau, a précisé, hier, à Drummondville alors qu'il lançait le projet devant une centaine d'hommes d'affaires et de professionnels, réunis sous l'égide de la Société de développement de Drummondville, la Chambre de commerce et le député-ministre Michel Clair.

Come-by-Chance sera démolie

Pétron-Canada a annoncé hier la démolition prochaine de la raffinerie de Come-by-Chance. Depuis qu'elle a acheté la raffinerie de Come-by-Chance en 1980, Pétron-Canada a pris toutes les mesures nécessaires pour en assurer l'entretien, afin d'éviter qu'elle ne se détériore et pouvoir ainsi la remettre en marche dans l'éventualité où l'on trouverait des débouchés commerciaux. Au cours de cette période, Pétron-Canada a évalué de façon détaillée l'état de la raffinerie ainsi que les dépenses nécessaires pour la moderniser et la remettre en marche, advenant une reprise des activités. L'étude ainsi menée révèle que la raffinerie est toujours en bon état, mais sa remise en marche nécessiterait des dépenses considérables.

Hausse des dépenses des filiales US

Les filiales à l'étranger des compagnies américaines ont l'intention d'accroître leurs dépenses d'immobilisations de 13 pour 100 à \$42,4 milliards en 1984, a déclaré le département du Commerce hier. Cette prévision découle d'un sondage mené par le département en décembre.

Le dollar canadien Les cambistes prévoient une amélioration en avril

MONTREAL (PC) — Avril sera peut-être un meilleur mois pour le dollar canadien, disaient les cambistes hier, alors que notre billet venait encore de perdre 19-100 en clôturant à 78.14 cents US.

Mais en avril, la plupart des filiales auront fini de changer des dollars canadiens contre

des devises US en paiements pour le premier trimestre aux maisons mères américaines.

Le fait d'acheter la monnaie américaine accroît la valeur de celle-ci, ce qui exerce une pression sur le dollar canadien et d'autres devises.

Notre dollar a perdu près de deux cents US

depuis le 29 février, date à laquelle il s'est mis à descendre de son niveau de 80.03 cents. Mais il est tout de même encore loin de son plancher record (76.80 cents) établi en juin 1982.

La Banque du Canada est intervenue ces dernières semaines pour soutenir notre monnaie, en relevant

les taux d'intérêt et en puisant dans ses réserves de devises pour les vendre contre des dollars canadiens.

Cette mesure a eu peu d'effet sur notre dollar, en plus de soulever la crainte que la montée des taux d'intérêt risque de ralentir l'inflation.

Ajoutons à cela l'avertissement d'analystes américains, que la reprise économique aux Etats-Unis au dernier trimestre a peut-être été trop rapide et pourrait alimenter l'inflation à un taux suffisamment élevé pour nous précipiter dans une nouvelle récession.

Nouvelle émission

\$65 000 000

(2 600 000 actions)

Domtar Inc.

Actions privilégiées rachetables au gré du porteur, \$2,25, série A
(à dividende cumulatif et rachetables)

Privilege de rachat au gré du porteur

Les actions privilégiées série A sont rachetables au gré du porteur le 2 avril 1992 à \$25 l'action, plus les dividendes accumulés et impayés.

Prix: \$25 l'action devant rapporter 9 % l'an

Les actions privilégiées sont offertes seulement en vertu d'un prospectus dont il est possible d'obtenir des exemplaires auprès des souscripteurs ou de tout autre courtier légalement autorisé à offrir ces titres.

Wood Gundy Limitée

Dominion Securities Ames Limitée

Lévesque, Beaubien Inc.

Nesbitt Thomson Bongard Inc.

Pitfield Mackay Ross
Limitée

Merrill Lynch Canada
Inc.

Walwyn Stodgell Cochran Murray
Limitée

Bell Gouinlock
Limitée

Tassé & Associés
Limitée

McNeil, Mantha
Inc.

Jones Heward & Compagnie
Limitée

Richardson Greenshields du Canada
Limitée

Burns Fry
Limitée

Geoffrion, Leclerc
Inc.

Société de Courtage Bache
Inc.

Braut, Guy, O'Brien
Inc.

Andras, Hatch & Hetherington
Ltd.

MacDougall, MacDougall & MacTier
Inc.

Odlum Brown
Limited

McLeod Young Weir
Limitée

Midland Doherty
Limitée

Pemberton Houston Willoughby
Incorporée

Molson Rousseau
Inc.

Daly Gordon Securities

Casgrain & Compagnie
Limitée

Maison Placements Canada
Inc.

Des amis...bien placés.



Pour découvrir l'âme de Montréal, descendez au Château Champlain.

Le Château Champlain, c'est l'essence même de Montréal avec ses chambres superbes, ses salles à manger uniques, son service chaleureux et ses divertissements de premier choix, au coeur même de la ville. Votre serveur au Café Ernesto Buscemi et tout notre personnel sauront vous entourer d'une chaude hospitalité.

Vous aurez l'agréable sensation de vous retrouver entre amis aux Hôtels CP de Banff, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, St-Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Francfort, Hambourg, Brème (printemps 1985), Jérusalem et Tiberiade.



CP Hôtels

Le Château Champlain

1050 rue LaGauchetière Ouest, (Place du Canada), Montréal, Québec H3B 4C9
Réservations: 1-800-268-9411 Québec et Ontario 1-800-268-9420
Ou votre agent de voyages

CP et CH sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited.

**CP Rail
Nomination**



M. William D. McEwen

Le vice-président, commercialisation et ventes à CP Rail, M. R. C. Gilmore, annonce la nomination de M. William D. McEwen à titre de directeur général, commercialisation et ventes, service international.

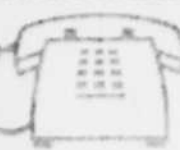
M. McEwen assurera le développement des objectifs et stratégies de commercialisation et ventes pour l'acheminement des conteneurs et des navires de marchandises diverses en trafic international. Il sera aussi responsable des activités de commercialisation et ventes en Orient, en Australie, au Royaume-Uni et en Europe.

Dans son nouveau poste, M. McEwen apporte une expérience en commercialisation. Il était jusqu'à récemment vice-président de Montreal Shipping Inc. Ses bureaux seront situés au siège social de CP Rail à Montréal. (ANP)

mars 1984

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service
de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues
avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce.
En cas d'erreur, il faut nous en aviser le
plus tôt possible, car notre responsabilité
se limite à la période comprise entre la
première parution erronée et le premier
jour ouvrable suivant cette parution. Nous
ne sommes responsables que du montant
facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service
adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu
responsable des dommages qu'il pourrait subir lors
de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 103-Activités diverses
- 106-Agences matrimoniales
- 109-Alimentation
- 118-Ameublement
- 121-Animaux
- 127-Appareils électriques
- 130-Argent à prêter
- 133-Argent demandé
- 137-Artisanat
- 139-Assurances
- 142-Bicyclettes
- 145-Camping
- 149-Chasse, pêche et sports
- 151-Chauffage/Climatisation
- 153-Construction physique
- 157-Décoration intérieure
- 160-Déménagement/Transport
- 163-Équipement de bureau
- 169-Équipement de commerce et de restaurant
- 172-Enseignement-cours
- 175-Entreposage
- 178-Extinction

EMPLOIS

- 312-Occasion d'affaires
- 318-Offres d'emploi
- 342-Emplois de vente
- 366-Service de garderie
- 372-Service domestique
- 380-Emplois d'été demandés par étudiants
- 384-Demandes d'emploi
- 390-Services spécialisés
- 406-Ancienne-Lorette
- 401-Beaufort
- 402-Cap-Rouge
- 403-Champlain
- 406-Charlesbourg
- 406-Les Saules-Dubouvier
- 407-Limoilou
- 408-Neufchâtel-Loretteville
- 409-Montcalm
- 412-Rive-Sud
- 414-St-Jean-Baptiste
- 415-St-Roch
- 416-St-Sauveur
- 418-Sillery
- 420-Vanier
- 422-Banlieue
- 425-Non classifiés
- 432-Maisons à louer
- 435-Logements demandés
- 437-Logements à partager

LOGEMENTS

- 406-Ancienne-Lorette
- 401-Beaufort
- 402-Cap-Rouge
- 403-Champlain
- 406-Charlesbourg
- 406-Les Saules-Dubouvier
- 407-Limoilou
- 408-Neufchâtel-Loretteville
- 409-Montcalm
- 412-Rive-Sud
- 414-St-Jean-Baptiste
- 415-St-Roch
- 416-St-Sauveur
- 418-Sillery
- 420-Vanier
- 422-Banlieue
- 425-Non classifiés
- 432-Maisons à louer
- 435-Logements demandés
- 437-Logements à partager

MAISONS A REVENUS

- 406-Ancienne-Lorette
- 401-Beaufort
- 402-Cap-Rouge
- 403-Champlain
- 406-Charlesbourg
- 406-Les Saules-Dubouvier
- 407-Limoilou
- 408-Neufchâtel-Loretteville
- 409-Montcalm
- 412-Rive-Sud
- 414-St-Jean-Baptiste
- 415-St-Roch
- 416-St-Sauveur
- 418-Sillery
- 420-Vanier
- 422-Banlieue
- 425-Non classifiés
- 432-Maisons à louer
- 435-Logements demandés
- 437-Logements à partager

MAISONS SEULES

- 406-Ancienne-Lorette
- 401-Beaufort
- 402-Cap-Rouge
- 403-Champlain
- 406-Charlesbourg
- 406-Les Saules-Dubouvier
- 407-Limoilou
- 408-Neufchâtel-Loretteville
- 409-Montcalm
- 412-Rive-Sud
- 414-St-Jean-Baptiste
- 415-St-Roch
- 416-St-Sauveur
- 418-Sillery
- 420-Vanier
- 422-Banlieue
- 425-Non classifiés
- 432-Maisons à louer
- 435-Logements demandés
- 437-Logements à partager

MAISONS A REVENUS

- 406-Ancienne-Lorette
- 401-Beaufort
- 402-Cap-Rouge
- 403-Champlain
- 406-Charlesbourg
- 406-Les Saules-Dubouvier
- 407-Limoilou
- 408-Neufchâtel-Loretteville
- 409-Montcalm
- 412-Rive-Sud
- 414-St-Jean-Baptiste
- 415-St-Roch
- 416-St-Sauveur
- 418-Sillery
- 420-Vanier
- 422-Banlieue
- 425-Non classifiés
- 432-Maisons à louer
- 435-Logements demandés
- 437-Logements à partager

MAISONS SEULES

- 406-Ancienne-Lorette
- 401-Beaufort
- 402-Cap-Rouge
- 403-Champlain
- 406-Charlesbourg
- 406-Les Saules-Dubouvier
- 407-Limoilou
- 408-Neufchâtel-Loretteville
- 409-Montcalm
- 412-Rive-Sud
- 414-St-Jean-Baptiste
- 415-St-Roch
- 416-St-Sauveur
- 418-Sillery
- 420-Vanier
- 422-Banlieue
- 425-Non classifiés
- 432-Maisons à louer
- 435-Logements demandés
- 437-Logements à partager

COMMERCES ET INDUSTRIES

- 580-Bureaux
- 585-Commerce
- 590-Entreprises
- 595-Locaux
- 597-Propriétés commerciales

VEHICULES-MOTEURS

- 600-Autos à vendre
- 610-Autos à louer
- 620-Autos demandés
- 623-Camions
- 625-Camions à vendre
- 630-Camions à louer
- 635-Camions demandés
- 640-Pièces et accessoires d'auto et de camions
- 645-Réparations-Entretien-Dépannage
- 650-Garages à vendre
- 655-Garages-Stationnement à louer
- 660-Garages-Stationnement de mandés
- 663-Machinerie
- 665-Motocyclettes
- 670-Motoneige
- 675-Roulettes
- 680-Véhicules tout-terrain
- 685-Yachts et bateaux
- 690-Equipement de ferme

*Les annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.

**SERVICES
ET VENTES**
100 à 299

**103 ACTIVITES
DIVERSES**
CABANE à sucre chez Isabelle,
repos, disco, 829-369, 623-199

**106 AGENCES
MATRIMONIALES**
MME HAMEL ENR. LC
AGENCE MATRIMONIALE
2092 Chaudière, Ste-Foy
Bul. Sévère, Tél. 481-0148

109 ALIMENTATION
POUR Manger à Pâques,
chevrons de 3 à 7 semaines.
Lait de chèvre à vendre, Ferme
Les Grandpères, prop. M. St-
Benoît, (418) 268-8358,
(418) 268-387 le soir

118 AMEUBLEMENT
SUPER ECONOMIE
Nous avons des meubles recon-
struits par nos artisans et un choix
intéressant pour vous meubler à
bon prix. Ex. lits superposés
\$298, laves-vaisselles \$429, etc.
seulement \$110, matériel et som-
mier 29, garantie 10 ans, \$159,
cuisinières Jenn-Air, \$699,
matras de cuisine, \$199, \$299,
\$399, réfrigérateurs 10 pi. cu-
\$499, meubles de salon moder-
ne, \$499, \$599, \$699, \$799, \$899,
\$999, \$1099, \$1199, \$1299, \$1399,
\$1499, \$1599, \$1699, \$1799, \$1899,
\$1999, \$2099, \$2199, \$2299, \$2399,
\$2499, \$2599, \$2699, \$2799, \$2899,
\$2999, \$3099, \$3199, \$3299, \$3399,
\$3499, \$3599, \$3699, \$3799, \$3899,
\$3999, \$4099, \$4199, \$4299, \$4399,
\$4499, \$4599, \$4699, \$4799, \$4899,
\$4999, \$5099, \$5199, \$5299, \$5399,
\$5499, \$5599, \$5699, \$5799, \$5899,
\$5999, \$6099, \$6199, \$6299, \$6399,
\$6499, \$6599, \$6699, \$6799, \$6899,
\$6999, \$7099, \$7199, \$7299, \$7399,
\$7499, \$7599, \$7699, \$7799, \$7899,
\$7999, \$8099, \$8199, \$8299, \$8399,
\$8499, \$8599, \$8699, \$8799, \$8899,
\$8999, \$9099, \$9199, \$9299, \$9399,
\$9499, \$9599, \$9699, \$9799, \$9899,
\$9999, \$10099, \$10199, \$10299, \$10399,
\$10499, \$10599, \$10699, \$10799, \$10899,
\$10999, \$11099, \$11199, \$11299, \$11399,
\$11499, \$11599, \$11699, \$11799, \$11899,
\$11999, \$12099, \$12199, \$12299, \$12399,
\$12499, \$12599, \$12699, \$12799, \$12899,
\$12999, \$13099, \$13199, \$13299, \$13399,
\$13499, \$13599, \$13699, \$13799, \$13899,
\$13999, \$14099, \$14199, \$14299, \$14399,
\$14499, \$14599, \$14699, \$14799, \$14899,
\$14999, \$15099, \$15199, \$15299, \$15399,
\$15499, \$15599, \$15699, \$15799, \$15899,
\$15999, \$16099, \$16199, \$16299, \$16399,
\$16499, \$16599, \$16699, \$16799, \$16899,
\$16999, \$17099, \$17199, \$17299, \$17399,
\$17499, \$17599, \$17699, \$17799, \$17899,
\$17999, \$18099, \$18199, \$18299, \$18399,
\$18499, \$18599, \$18699, \$18799, \$18899,
\$18999, \$19099, \$19199, \$19299, \$19399,
\$19499, \$19599, \$19699, \$19799, \$19899,
\$19999, \$20099, \$20199, \$20299, \$20399,
\$20499, \$20599, \$20699, \$20799, \$20899,
\$20999, \$21099, \$21199, \$21299, \$21399,
\$21499, \$21599, \$21699, \$21799, \$21899,
\$21999, \$22099, \$22199, \$22299, \$22399,
\$22499, \$22599, \$22699, \$22799, \$22899,
\$22999, \$23099, \$23199, \$23299, \$23399,
\$23499, \$23599, \$23699, \$23799, \$23899,
\$23999, \$24099, \$24199, \$24299, \$24399,
\$24499, \$24599, \$24699, \$24799, \$24899,
\$24999, \$25099, \$25199, \$25299, \$25399,
\$25499, \$25599, \$25699, \$25799, \$25899,
\$25999, \$26099, \$26199, \$26299, \$26399,
\$26499, \$26599, \$26699, \$26799, \$26899,
\$26999, \$27099, \$27199, \$27299, \$27399,
\$27499, \$27599, \$27699, \$27799, \$27899,
\$27999, \$28099, \$28199, \$28299, \$28399,
\$28499, \$28599, \$28699, \$28799, \$28899,
\$28999, \$29099, \$29199, \$29299, \$29399,
\$29499, \$29599, \$29699, \$29799, \$29899,
\$29999, \$30099, \$30199, \$30299, \$30399,
\$30499, \$30599, \$30699, \$30799, \$30899,
\$30999, \$31099, \$31199, \$31299, \$31399,
\$31499, \$31599, \$31699, \$31799, \$31899,
\$31999, \$32099, \$32199, \$32299, \$32399,
\$32499, \$32599, \$32699, \$32799, \$32899,
\$32999, \$33099, \$33199, \$33299, \$33399,
\$33499, \$33599, \$33699, \$33799, \$33899,
\$33999, \$34099, \$34199, \$34299, \$34399,
\$34499, \$34599, \$34699, \$34799, \$34899,
\$34999, \$35099, \$35199, \$35299, \$35399,
\$35499, \$35599, \$35699, \$35799, \$35899,
\$35999, \$36099, \$36199, \$36299, \$36399,
\$36499, \$36599, \$36699, \$36799, \$36899,
\$36999, \$37099, \$37199, \$37299, \$37399,
\$37499, \$37599, \$37699, \$37799, \$37899,
\$37999, \$38099, \$38199, \$38299, \$38399,
\$38499, \$38599, \$38699, \$38799, \$38899,
\$38999, \$39099, \$39199, \$39299, \$39399,
\$39499, \$39599, \$39699, \$39799, \$39899,
\$39999, \$40099, \$40199, \$40299, \$40399,
\$40499, \$40599, \$40699, \$40799, \$40899,
\$40999, \$41099, \$41199, \$41299, \$41399,
\$41499, \$41599, \$41699, \$41799, \$41899,
\$41999, \$42099, \$42199, \$42299, \$42399,
\$42499, \$42599, \$42699, \$42799, \$42899,
\$42999, \$43099, \$43199, \$43299, \$43399,
\$43499, \$43599, \$43699, \$43799, \$43899,
\$43999, \$44099, \$44199, \$44299, \$44399,
\$44499, \$44599, \$44699, \$44799, \$44899,
\$44999, \$45099, \$45199, \$45299, \$45399,
\$45499, \$45599, \$45699, \$45799, \$45899,
\$45999, \$46099, \$46199, \$46299, \$46399,
\$46499, \$46599, \$46699, \$46799, \$46899,
\$46999, \$47099, \$47199, \$47299, \$47399,
\$47499, \$47599, \$47699, \$47799, \$47899,
\$47999, \$48099, \$48199, \$48299, \$48399,
\$48499, \$48599, \$48699, \$48799, \$48899,
\$48999, \$49099, \$49199, \$49299, \$49399,
\$49499, \$49599, \$49699, \$49799, \$49899,
\$49999, \$50099, \$50199, \$50299, \$50399,
\$50499, \$50599, \$50699, \$50799, \$50899,
\$50999, \$51099, \$51199, \$51299, \$51399,
\$51499, \$51599, \$51699, \$51799, \$51899,
\$51999, \$52099, \$52199, \$52299, \$52399,
\$52499, \$52599, \$52699, \$52799, \$52899,
\$52999, \$53099, \$53199, \$53299, \$53399,
\$53499, \$53599, \$53699, \$53799, \$53899,
\$53999, \$54099, \$54199, \$54299, \$54399,
\$54499, \$54599, \$54699, \$54799, \$54899,
\$54999, \$55099, \$55199, \$55299, \$55399,
\$55499, \$55599, \$55699, \$55799, \$55899,
\$55999, \$56099, \$56199, \$56299, \$56399,
\$56499, \$56599, \$56699, \$56799, \$56899,
\$56999, \$57099, \$57199, \$57299, \$57399,
\$57499, \$57599, \$57699, \$57799, \$57899,
\$57999, \$58099, \$58199, \$58299, \$58399,
\$58499, \$58599, \$58699, \$58799, \$58899,
\$58999, \$59099, \$59199, \$59299, \$59399,
\$59499, \$59599, \$59699, \$59799, \$59899,
\$59999, \$60099, \$60199, \$60299, \$60399,
\$60499, \$60599, \$60699, \$60799, \$60899,
\$60999, \$61099, \$61199, \$61299, \$61399,
\$61499, \$61599, \$61699, \$61799, \$61899,
\$61999, \$62099, \$62199, \$62299, \$62399,
\$62499, \$62599, \$62699, \$62799, \$62899,
\$62999, \$63099, \$63199, \$63299, \$63399,
\$63499, \$63599, \$63699, \$63799, \$63899,
\$63999, \$64099, \$64199, \$64299, \$64399,
\$64499, \$64599, \$64699, \$64799, \$64899,
\$64999, \$65099, \$65199, \$65299, \$65399,
\$65499, \$65599, \$65699, \$65799, \$65899,
\$65999, \$66099, \$66199, \$66299, \$66399,
\$66499, \$66599, \$66699, \$66799, \$66899,
\$66999, \$67099, \$67199, \$67299, \$67399,
\$67499, \$67599, \$67699, \$67799, \$67899,
\$67999, \$68099, \$68199, \$68299, \$68399,
\$68499, \$68599, \$68699, \$68799, \$68899,
\$68999, \$69099, \$69199, \$69299, \$69399,
\$69499, \$69599, \$69699, \$69799, \$69899,
\$69999, \$70099, \$70199, \$70299, \$70399,
\$70499, \$70599, \$70699, \$70799, \$70899,
\$70999, \$71099, \$71199, \$71299, \$71399,
\$71499, \$71599, \$71699, \$71799, \$71899,
\$71999, \$72099, \$72199, \$72299, \$72399,
\$72499, \$72599, \$72699, \$72799, \$72899,
\$72999, \$73099, \$73199, \$73299, \$73399,
\$73499, \$73599, \$73699, \$73799, \$73899,
\$73999, \$74099, \$74199, \$74299, \$74399,
\$74499, \$74599, \$74699, \$74799, \$74899,
\$74999, \$75099, \$75199, \$75299, \$75399,
\$75499, \$75599, \$75699, \$75799, \$75899,
\$75999, \$76099, \$76199, \$76299, \$76399,
\$76499, \$76599, \$76699, \$76799, \$76899,
\$76999, \$77099, \$77199, \$77299, \$77399,
\$77499, \$77599, \$77699, \$77799, \$77899,
\$77999, \$78099, \$78199, \$78299, \$78399,
\$78499, \$78599, \$78699, \$78799, \$78899,
\$78999, \$79099, \$79199, \$79299, \$79399,
\$79499, \$79599, \$79699, \$79799, \$79899,
\$79999, \$80099, \$80199, \$80299, \$80399,
\$80499, \$80599, \$80699, \$80799, \$80899,
\$80999, \$81099, \$81199, \$81299, \$81399,
\$81499, \$81599, \$81699, \$81799, \$81899,
\$81999, \$82099, \$82199, \$82299, \$82399,
\$82499, \$82599, \$82699, \$82799, \$82899,
\$82999, \$83099, \$83199, \$83299, \$83399,
\$83499, \$83599, \$83699, \$83799, \$83899,
\$83999, \$84099, \$84199, \$84299, \$84399,
\$84499, \$84599, \$84699, \$84799, \$84899,
\$84999, \$85099, \$85199, \$85299, \$85399,
\$85499, \$85599, \$85699, \$85799, \$85899,
\$85999, \$86099, \$86199, \$86299, \$86399,
\$86499, \$86599, \$86699, \$86799, \$86899,
\$86999, \$87099, \$87199, \$87299, \$87399,
\$87499, \$87599, \$87699, \$87799, \$87899,
\$87999, \$88099, \$88199, \$88299, \$88399,
\$88499, \$88599, \$88699, \$88799, \$88899,
\$88999, \$89099, \$89199, \$89299, \$89399,
\$89499, \$89599, \$89699, \$89799, \$89899,
\$89999, \$90099, \$90199, \$90299, \$90399,
\$90499, \$90599, \$90699, \$90799, \$90899,
\$90999, \$91099, \$91199, \$91299, \$91399,
\$91499, \$91599, \$91699, \$91799, \$91899,
\$91999, \$92099, \$92199, \$92299, \$92399,
\$92499, \$92599, \$92699, \$92799, \$92899,
\$92999, \$93099, \$93199, \$93299, \$93399,
\$93499, \$93599, \$93699, \$93799, \$93899,
\$93999, \$94099, \$94199, \$94299, \$94399,
\$94499, \$94599, \$94699, \$94799, \$94899,
\$94999, \$95099, \$95199, \$95299, \$95399,
\$95499, \$95599, \$95699, \$95799, \$95899,
\$95999, \$96099, \$96199, \$96299, \$96399,
\$96499, \$96599, \$96699, \$96799, \$96899,
\$96999, \$97099, \$97199, \$97299, \$97399,
\$97499, \$97599, \$97699, \$97799, \$97899,
\$97999, \$98099, \$98199, \$98299, \$98399,
\$98499, \$98599, \$98699, \$98799, \$98899,
\$98999, \$99099, \$99199, \$99299, \$99399,
\$99499, \$99599, \$99699, \$99799, \$99899,
\$99999, \$100099, \$100199, \$100299, \$100399,
\$100499, \$100599, \$100699, \$100799, \$100899,
\$100999, \$101099, \$101199, \$101299, \$101399,
\$101499, \$101599, \$101699, \$101799, \$101899,
\$101999, \$102099, \$102199, \$102299, \$102399,
\$102499, \$102599, \$102699, \$102799, \$102899,
\$102999, \$103099, \$103199, \$103299, \$103399,
\$103499, \$103599, \$103699, \$103799, \$103899,
\$103999, \$104099, \$104199, \$104299, \$104399,
\$104499, \$104599, \$104699, \$104799, \$104899,
\$104999, \$105099, \$105199, \$105299, \$105399,
\$105499, \$105599, \$105699, \$105799, \$105899,
\$105999, \$106099, \$106199, \$106299, \$106399,
\$106499, \$106599, \$106699, \$106799, \$106899,
\$106999, \$107099, \$107199, \$107299, \$107399,
\$107499, \$107599, \$107699, \$107799, \$107899,
\$107999, \$108099, \$108199, \$108299, \$108399,
\$108499, \$108599, \$108699, \$108799, \$108899,
\$108999, \$109099, \$109199, \$109299, \$109399,
\$109499, \$109599, \$109699, \$109799, \$109899,
\$109999, \$

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN, Adrien
BARIL, Louise
BEAUCHEMIN, Raymond
BUREAU, Anne
COUILLARD, Jeanne
D'ASTOUS, Rosa
DEMERS, Roger J.
DUBÉ, Henri-Paul
GAUTHIER, Aline
GUAY, Lucienne
LABRIE, Norbert
LABRIE, Paul-Armand
LECLERC, Jean-Claude
LECLERC, Lucien
RIVERIN, Marie-Laure
THIBAUT, Amédée
VALLIÈRES, Amédée

ASSELIN (Adrien)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 23 mars 1984, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Adrien Asselin, époux de dame Juliette Allard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Roland (Emilienne Dubouché), Emmanuel (Elsabeth Lafontaine), Marguerite (Jean-Paul Lavoie), Raymond (Marguerite Morency), Albert (Noella Gagnon), Jacques (Lise Gagnon), Olivier (Jean-Louis Bédard), Pierrette, Rosaire (Cécile Bergeron), Michel, Micheline, Colette (Raymond Delarossil), Madeleine Asselin-Fugère, Daniel (Micheline Caron), Francine (Marcel Breton), Yves (Ginette Thériault), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Laurent Normand Inc. 115, rue St-Louis, Montmagny.

du corps sera chanté le samedi 31 mars 1984 à 11h00 en l'église St-Joseph de Lauzon. La famille sera à l'église 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances des parents et amis. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Emile Beau-lieu (Jacqueline), M. et Mme Jacques Baril (Lucille Labarre), M. et Mme Roland Daigneault (Françoise), M. et Mme Jean-Paul Baril (Gabrielle Bonneau), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à :

Yvon Blais & Fils Ltée
239 St-Joseph
Lauzon.

BEAUCHEMIN (Raymond)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 mars 1984, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'Association Canadienne d'Éducation de la Langue Française, époux de dame Madeleine Bellemare. Il demeure à Beauport. Les funérailles auront lieu le mercredi, 28 mars, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Wilfred Robert Inc.
3221 av. Royale
Giffard.

À 13h45 pour l'église St-Ignace de Loyola, Giffard et de là au crématorium du cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils : Jean et Patrice, sa belle-mère Mme Julie Bellemare, son frère et ses sœurs, Gisele, Guy, Pierrette (Alfred Bérubé), ses beaux-frères et belles-sœurs, Jean (Suzanne Rousseau), Jacques (Denise Lupien), Céline, Lise, Thérèse, André (Ginette Hamel), Paul, Hélène, Pierre, Pauline (Michel Désilets), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. Pour renseignements 661-9223.

BUREAU (Anne) — A Québec, le 23 mars 1984, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Anne Bureau, fille de M. Roland Bureau et de dame Claudette Picard. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service aura lieu en présence du corps le mercredi 28 mars à 11h, en l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, son ami Mario Letellier, ses frères et

sœurs, Céline, Estelle, Claude, Réjean, Roland Jr, sa grand-mère Mme Simone Picard, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc. Pour renseignements, 522-5212.

COUILLARD (Jeanne) — A l'hôpital Laval, le 26 mars 1984, à l'âge de 5 ans, est décédée Jeanne Couillard, enfant bien-aimé de M. Claude Couillard et de dame Jocelyne Dussault. Elle demeurait au 36, 3ème avenue nord, Montmagny. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. La cérémonie des anges aura lieu le mercredi 28 mars 1984 à 11h en l'église St-Thomas de Montmagny, où la famille recevra les condoléances des parents et amis une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur, Martine, son frère, Alain, son parrain et sa marraine, Monique et Réal Bourassa, ses grands-mères, ainsi que ses oncles, tantes, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Laurent Normand Inc. 115, rue St-Louis, Montmagny.

D'ASTOUS (Rosa Turmel)



A Giffard, le 25 mars 1984, à l'âge de 65 ans et 7 mois, est décédée dame Rosa Turmel, épouse de M. Charles E. D'Astous. Elle demeurait à Giffard. Les funérailles auront lieu le mercredi 28 mars à 11h. Départ de la

Coopérative funéraire de la Seigneurie, 2150, ave Desbois, Giffard.

À 10h45 pour l'église St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme René Trudel (Monique D'Astous), M. et Mme Raymond D'Astous (Danielle Lachance), M. et Mme André D'Astous (Denise Gagnon), M. et Mme René Perreault (Hélène D'Astous), M. et Mme Jacques D'Astous (Luisa Dias), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que treize petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489, St-Cyrille ouest, Québec. Le salon

sera fermé entre 17 et 19 heures. Pour renseignements : 663-4735.

DEMERS (Roger J.)



A St-Augustin, le 26 mars 1984, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roger J. Demers, pilote au

Gouvernement du Québec, ex-président des Gens de l'Air, époux de dame Clémence Lavoie. Il demeurait à St-Augustin. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
1025, Route de l'Église
St-Foy

mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 28 mars 1984 à 14h en l'église St-Denis du Plateau et de là au

Crématorium

Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, André, Pierre, Mireille, Jacques, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Guy Demers (Louise Bédard), M. et Mme Maurice Beaulieu (Madeleine), Mme Claire Gilpin, M. et Mme Paul Guay (Louise), M. et Mme Claude L'Esperance (Judith), M. et Mme Gaston Lemay (Pauline), ainsi que sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lavoie. Pour renseignements : 529-3371.

DUBÉ (Henri-Paul) — A l'hôtel Dieu de Rivière du Loup, le 20 mars 1984, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Henri-Paul Dubé, retraité du Canadien National, époux en premières noces de feu dame Madeleine Blanchet et en secondes noces de dame Thérèse Marchand. Il demeurait au 21 rue Témiscouata, Rivière du Loup. Les funérailles ont eu lieu le 23 mars en l'église de St-Ludger de Rivière du Loup et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Marc André Rioux Ltée
169, Lafontaine
Rivière du Loup
Pour renseignements, 1-418-862-6630.

GAUTHIER (Aline Godin) — A Donnacona, le 26 mars 1984, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Aline Godin, épouse de feu M. Roland Gauthier. Elle demeurait à Donnacona. Les funérailles auront lieu le mercredi 28 mars 1984 à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit et Fils Ltée
324, Notre-Dame
Donnacona

À 14h45 pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au crématorium. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendre et belle-fille, Jacques (Denise Lefebvre), Diane (René Bellemare), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Adélard (Diana Frenette), M. et Mme Alfred Gauthier, M. Noël Marcotte, M. Henri-Paul Germain, Marie-Ange (François Hardy), Jeanne-d'Arc (Bruno Germain), Blanche Bergeron, Antoinette, Mme Emery Godin, Mme Arthur Girard, ainsi que ses petits-enfants, Eric, Violaine et Philippe Bellemare, Mélanie Gauthier. Le salon sera ouvert à compter de mercredi 13h.

GUAY (Lucienne) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 23 mars 1984, est décédée Mlle Lucienne Guay, fille de feu M. Wilfrid Guay et de feu dame Georgianna Robitaille. Elle demeurait dans la paroisse St-Odile. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, en présence de la défunte, le mercredi 28 mars à 14h en l'église Ste-Odile. L'inhumation se fera au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée
1460 Notre-Dame
Ancienne-Lorette

À 14h45, pour l'église de l'Assommoir-Lorette, et de là au crématorium Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Raymond Poulin, ses enfants, Nancy, José, et Nancy, sa mère, Mme veuve Fabiola Roberge, sa belle-mère, Mme veuve Anna Quirion, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Lise Tremblay (Lucille Laroche), M. et Mme Rondo Laroche (Cécile Cantin), Mme veuve Raymond Métevier (Rachelle Laroche), Mme veuve Rodolphe Dubois (Marthe Laroche), M. et Mme Claude Breton (Claire Laroche), M. et Mme Roland Boivin (Madeleine Laroche), Mme veuve Jos Breton (Adrienne Poulin), M. et Mme Jean-Paul Matte (Rolande Poulin), M. et Mme Roger Parent (Jacqueline Poulin), M. et Mme Paul Desjardins (Huguette Poulin), M. et Mme Doris Labrecque (Viviane Poulin), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi à 14h. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LABRIE (Paul-Armand)

— A Québec, le 24 mars 1984, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Armand Labrie, psychologue-consultant. Il demeurait au 1022, rue de l'Écluse, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée
1025, route de l'Église
Ste-Foy

lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de midi à 14h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 28 mars à 15h en l'église Ste-Ursule et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil ses enfants et sa belle-fille M. et Mme Jean Labrie (Luce Boivin), son petit-fils Jonathan, son amie, Denise Doré, ainsi que plusieurs amis. Pour renseignements : 529-3371.

LABRIE (Jean-Claude)

— Au Centre Hospitalier Chauveau, le 25 mars 1984, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Claude Labrie, époux de dame Raymond Poulin. Il demeurait au 1421 Martel, quartier Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 mars à 15h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.
1460 Notre-Dame
Ancienne-Lorette

Un service sera chanté, en l'absence du défunt, le mercredi, 28 mars, à 10h30, en l'église St-Odile de Dorchester, où la famille recevra les condoléances, une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son père, son amie, France, sa sœur, son frère et sa belle-sœur, Annette, Norman (Lucienne Lambert), ses neveux, Mario (Marie-Line Poulin), Valois, François, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, 2225, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy. Pour renseignements 529-3371.

LECLERC (Lucien) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 25 mars 1984, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Leclerc, rentier, époux de dame Rosella Lamontagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mars à 10h. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère Avenue
à 9h45 pour l'église de St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le

deuil outre son épouse, ses enfants, ses gendres et ses belles-filles, M. et Mme Réal Fortier (France), Erol (Diane Gilbert), M. et Mme Yvon Leclerc (Hélène Bouchard), M. et Mme Serge Poulin (Cécile), M. Michel Leclerc et son amie Josée Langlois, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'avant-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations 529-9221.

RIVERIN (Marie-Laure Lessard) — A Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie, le 25 mars 1984, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédée dame Marie-Laure Lessard, épouse de M. Rosario Riverin. Elle demeurait rue du Jardin, La Malbaie. Elle ne sera pas exposée, et a été confiée au crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée
715 rue St-Vallier est
Québec

Un service sera chanté en l'absence de la défunte, le samedi 31 mars à 15h, en l'église de La Malbaie, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son

époux, ses enfants, M. et Mme Grégoire Riverin (Alice Carré), Mme Henriette Bouchard, Mlle Jacqueline Riverin, Mlle Louise Riverin, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Simone Riverin, Mme Napoéon Lessard (Alice Bloddeau), Mme Joseph Lessard (Albertine Riverin), M. et Mme Albert Gaudette (Rose-Alba Riverin), Mme Léa Riverin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée de La Malbaie. Pour renseignements : 1-(800)-463-3339.

THIBAUT (Amédée) — A l'hôpital Laval, le 25 mars 1984, à l'âge de 58 ans et 6 mois, est décédé M. Amédée Thibault, époux de dame Claudia Lévesque. Il demeurait à Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mercredi 28 mars 1984 à 15h. Départ de la résidence funéraire

Laurent Normand Inc.
180, rue St-Ignace
Montmagny

À 14h50 pour l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Denis Thibault (Sonia Lévesque), M. et Mme Michel Têtu (France Thibault), M. et Mme Gilles Poirier (Cécile Thibault), M. et Mme Gaétan Thibault (Cécile Gagné), Mario Thibault, Marcel Thibault, Marc Thibault, ainsi que sa mère, Mme Frank Thibault, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert

seulement à compter de midi le mercredi 28 mars 1984.

VALLIÈRES (Amédée)

— A St-Léon de Standon, le 26 mars 1984, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Amédée Vallières, époux de dame Eva Bouffard. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire

Morissette & Fils
St-Léon de Standon

Les funérailles auront lieu le mercredi, 28 mars, à 15h. Départ de la résidence funéraire, à 14h45, pour l'église St-Léon de Standon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Loïc Vallières (Blanche Carboneau), M. et Mme Léonard Chabot (Ange-Aimée Vallières), M. et Mme Jean-Marie Vallières (Laurence Audet), M. et Mme René Vallières (Lucette Giguère), plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines.

Publiez le jour, le lieu et l'heure d'un service anniversaire dans Le Soleil.
647-3311

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

LAPLANTE (Marie-Ange Jéneau) — M. Raoul Laplante remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de dame Marie-Ange Jéneau Laplante, survenu le 5 février 1984, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LEVESQUE (Lucie Rose)

La famille Lévesque remercie sincèrement parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de Mme Lucie Rose-Lévesque, survenu le 13 mars 1984, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

THIBAUT & FILS
715, 1ère Avenue, Québec
324-1212

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez contacter le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE
La Haye FLEURISTE
295 Boul. L'Ornière, L'Ornière
842-0167, 842-6867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

Granits Appalaches
Monuments funéraires, service de sculpture, J.G. Labrecque, 832-9467

Association canadienne d'éducation de langue française

L'Association canadienne d'éducation de langue française déplore le décès de monsieur Raymond Beauchemin, secrétaire général et trésorier de l'Association depuis 1972.

L'Association offre à son épouse, à ses fils et à sa famille ses plus vives condoléances.

Ghislaine Roquet, Présidente générale

501080

L'ANEQ prépare une marche sur Montréal

par J.-Claude RIVARD

Pendant que deux élèves du collège de Victoriaville poursuivent toujours leur grève de la faim et que deux autres s'apprêtent à en faire autant au collège de Sherbrooke, l'Association nationale étudiante du Québec invite ses 120.000 adhérents à participer à une marche sur Montréal qui doit se faire jeudi.

Ce grand rassemblement, appelé "meeting de la solidarité étudiante" vient compléter les débrayages sporadiques qui secouent actuellement les collèges du Québec pour amener le ministre de l'Éducation Yves Bérubé à prêter l'oreille au milieu étudiant.

Dans un premier temps, l'ANEQ réclame la discussion sur la place publique du règlement sur les études collégiales (PREC) auquel le Conseil des ministres a donné force de loi, en toute vapeur, il y a deux semaines. Dans un second, on réclame la bonification du régime des prêts-bourses aux élèves, sans que ces derniers soient obligés de se marier pour y avoir droit, lorsque le revenu de leurs parents atteint un certain seuil. Dans un troisième temps, l'ANEQ réclame le retrait de

la loi 32 sur l'accréditation des associations étudiantes dans laquelle on voit un moyen utilisé par l'État et par les administrations collégiales pour s'immiscer dans les affaires étudiantes.

Les grèves

Dans les collèges de Hull, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Trois-Rivières et de Thetford-Mines, des grèves rotatives ont éclaté pour appuyer ces revendications, au cours de la semaine dernière. A Thetford, le collège a même été occupé.

A Sherbrooke, les élèves ont aussi déclenché la grève et occupé le collège, mercredi. Alors qu'une ordonnance d'injonction est venue mettre un terme à l'occupation et au piquetage sur le terrain de l'ins-titution, la grève et le piquetage se poursuivaient toujours, hier, mais sur les trottoirs extérieurs, cette fois. C'est à cet endroit que deux élèves ont indiqué leur volonté de s'engager dans une grève de la faim, secondant ainsi l'opération entreprise, en fin de semaine, par deux collègues du collège de Victoriaville. A Sherbrooke, le vote de

grève avait été décidé par une assemblée de 2.800 participants.

Le mouvement des débrayages est appelé à s'accroître au cours des prochains jours. Ainsi, le collège Lionel-Groulx de Saint-Jérôme a été l'objet d'une occupation massive, hier soir. Au moment de rédiger ces lignes, on attendait une intervention policière pour déloger les occupants.

Ce matin, le collège de Granby devait subir les effets de la grève rotative, de même que le collège de Chicoutimi.

Un collège sera occupé

Lors du grand rassemblement de jeudi, à Montréal, un collège sera assiégé et occupé. Pour des raisons de stratégie, on a refusé, hier soir, d'en dévoiler le nom, à l'ANEQ.

Selon un membre du conseil d'administration de l'organisme, M. Jean-Marie Vézina, le ministre Yves Bérubé fait toujours la sourde oreille au désir manifesté par les représentants du milieu étudiant de le rencontrer. Une date de rendez-vous ne pourrait être obtenue avant le 2 avril et aucune rencontre ne serait possible avant le 16, c'est-à-dire à une date à laquelle les élèves auront déjà pratiquement quitté leurs études, a dit M. Vézina.

Aucune réaction n'est cependant venue de la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ) à laquelle l'ANEQ reproche de complaire trop facilement au Parti québécois. La nomination récente du fondateur de l'organisme, M. François Houle, auprès du ministre Bernard Landry, n'a pu être confirmée.

Manifestation des employés de CJMF

MONTREAL (PC) — Une quarantaine d'employés de la station radiophonique CJMF-FM de Québec ont manifesté, hier après-midi, à Montréal devant les bureaux du ministre du Travail du Canada, M.

André Ouellet, ainsi que devant le bureau régional du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Les employés protestent contre la suspension du permis.



Steven Fonjo s'est entraîné depuis le mois de mai dans l'espoir de faire le périple que n'a pu compléter Terry Fox.

Terry Fox a un émule

VANCOUVER (PC) — Steven Fonjo, un jeune homme de 18 ans, amputé de la jambe gauche en raison d'un cancer des os, entreprendra samedi une marche de 7.175 kilomètres à travers le Canada, en vue d'amasser des fonds destinés à la recherche sur le cancer.

Fonjo, qui s'entraîne depuis le mois de mai, a quitté hier sa demeure de Vernon, en Colombie-Britannique, pour la première fois. Il s'arrêtera à Toronto pour deux jours, avant de s'envoler vers Saint-Jean, Terre-Neuve, jeudi.

Samedi, il compte tremper sa jambe artificielle dans l'océan Atlantique, avant d'entreprendre son périple, répétant ainsi le geste posé en 1980 par Terry Fox, le célèbre coureur du Marathon de l'espoir.

Fox avait dû abandonner son projet à Thunder Bay, en Ontario, alors qu'un cancer se développait dans ses poumons, après avoir amassé plus de \$20 millions.

Les parents du jeune homme se sont dits surpris par le projet de leur fils. "Steven n'a jamais quitté la maison auparavant, il a besoin de l'appui du public s'il veut réussir", a déclaré son père, un réfugié hongrois venu au Canada en 1959. "C'est son âge qui lui donne ce courage", a-t-il affirmé.

M. Fonjo a ajouté qu'il croyait que son fils Steven pouvait réussir ce projet s'il demeurait fidèle à son objectif prévu de 30 kilomètres par jour et "n'essayait pas de briser des records".